



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 14 DECEMBRE 2022**

**NOMBRE DE MEMBRES**

**Afférents au Conseil Municipal : 39**  
**En exercice : 39**  
**Ayant pris part à la délibération : 36**

Affiché le : 16/12/2022

L'an deux mille vingt-deux et le quatorze du mois de décembre à 18H00 le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

**Présents** : M. GACHON - M. MONDOLONI - M. AMAR - Mme MORBELLI - M. MERSALI - Mme CUIILLIERE - M. GARDIOL - M. PORTE - Mme NERSESSIAN - M. MICHEL - Mme DESCLOUX - M. RENAUDIN - M. OULIE - Mme HAMOU-THERREY - Mme RAFIA - Mme ROSADONI - Mme BERTHOLLAZ - M. DE SOUZA - Mme CHAUVIN - Mme LEHNERT M. JESNE - M. SAURA - M. MENGEAUD - M. SAHRAOUI - M. FERAL - M. BOCCIA - M. SANCHEZ -

**Pouvoirs** : Mme CZURKA à M. AMAR - - Mme ATTAF à Mme CUIILLIERE - - M. PIQUET à Mme ROSADONI - Mme MICHEL à M. MICHEL - Mme ROVARINO à M. MONDOLONI - Mme CARUSO à Mme DESCLOUX - Mme SAHUN à M. BOCCIA - M. ALLIOTTE à M. FERAL - M. GACHET à M. SANCHEZ

**Absents** : Mme COULON - Mme CONTICELLO - M. BORELLI

**Secrétaire de séance** : M. SAURA

**CAF -CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE DE SERVICES AUX FAMILLES DE BERRE-L'ETANG - VITROLLES 2022 -2026 (CTG).**

**N° Acte : 7.5**

Délibération n°22-194

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L.263-1, L.223-1 à 3 du Code de la Sécurité Sociale,

Vu le code de l'action sociale et des familles

Vu l'arrêté du 3 octobre 2001 relatif à l'action sociale des Caisses d'Allocations Familiales (Caf) ;

Vu la Convention d'Objectifs et de Gestion 2018-2022 arrêtée entre l'Etat et la Caisse Nationale des Allocations Familiales (Cnaf) ;

Vu la décision du Conseil d'Administration de la Caf en date du 4 décembre 2018 concernant la stratégie de déploiement des Conventions territoriales globales ;

Vu la délibération n° 19-171 relative à la signature du Contrat Enfance Jeunesse 2018/2021,

Vu la délibération n°22-73 relative à la signature de l'avenant du Contrat Enfance Jeunesse 2022

Vu les délibérations des Conseils Municipaux des communes de Berre-l'Étang et Vitrolles, dans la mise en œuvre d'un accord cadre, figurant en annexe 5 de la présente convention.

Considérant qu'il y a lieu d'approuver la démarche partenariale de convention territoriale globale (CTG) entre la Caisse d'allocations familiales des Bouches-du-Rhône, et les communes de Vitrolles et de Berre, nécessaire à l'octroi de financements des prestations Petite Enfance, Enfance, Jeunesse et parentalité.

R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E

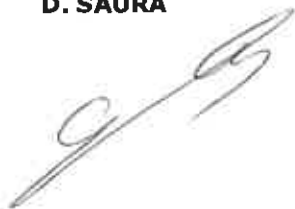
LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé de son Président et après avoir délibéré, vote à l'Unanimité

AUTORISE LE Maire ou son représentant à signer au nom et pour le compte de la commune, la convention annexée à cette délibération ainsi que tout document relatif à la CTG et à l'exécution de la présente délibération.

Le Secrétaire de séance

**D. SAURA**



POUR EXTRAIT CONFORME  
VITROLLES, le 16 décembre 2022

P. le Maire et par délégation  
Directrice des Affaires Juridiques et  
Institutionnelles

**C. LANZARONE**



# Convention Territoriale Globale de Service aux Familles Berre-l'Etang, Vitrolles





Entre :

**LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES BOUCHES-DU-RHÔNE**

Représentée par **Madame Maley UPRAVAN**, Présidente du Conseil d'Administration,

Représentée par, **Monsieur Yves FASANARO**, Directeur Général,

Dûment autorisés à signer la présente convention ;

Ci-après dénommée  
« La Caf »

Et

**LA COMMUNE DE BERRE L'ETANG**

Représentée par son Maire, **Monsieur Mario MARTINET**,

Dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son Conseil Municipal ;

Ci-après dénommée  
« La Commune de Berre-l'Etang »

Et

**LA COMMUNE DE VITROLLES**

Représentée par son Maire, **Monsieur Loïc GACHON**

Dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son Conseil Municipal ;

Ci-après dénommée  
« La Commune de Vitrolles »



# SOMMAIRE

Article préliminaire : Préambule.....	5
Article 1 : Objet de la convention territoriale globale de services aux familles.....	7
Article 2 : Les champs d'intervention de la Caisse d'Allocations Familiales.....	7
Article 3 : Les champs d'intervention des communes.....	8
Article 4 : Les objectifs partagés au regard des besoins.....	9
Article 5 : Engagements des partenaires.....	9
Article 6 : Modalités de collaboration.....	10
Article 7 : Echanges de données.....	11
Article 8 : Communication.....	12
Article 9 : Evaluation.....	12
Article 10 : Durée de la convention.....	13
Article 11 : Exécution formelle de la convention.....	13
Article 12 : La fin de la convention.....	13
Article 13 : Les recours.....	14
Article 14 : Confidentialité.....	14
Signataires : .....	15
<b>Annexe 1</b> : Diagnostic territorial	
<b>Annexe 2</b> : Liste des équipements et services soutenus par les collectivités locales	
<b>Annexe 3</b> : Plan d'actions 2022-2026	
<b>Annexe 4</b> : Modalités de fonctionnement des instances de gouvernance : Comité de pilotage, Comité technique, groupe projet	
<b>Annexe 5</b> : Décision des Conseils municipaux	
<b>Annexe 6</b> : Schéma de coopération : pilotage du projet de territoire	





Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Vu les articles L. 263-1, L. 223-1 à 3 du Code de la sécurité sociale ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté du 3 octobre 2001 relatif à l'action sociale des Caisses d'Allocations Familiales (Caf) ;

Vu la Convention d'Objectifs et de Gestion 2018-2022 arrêtée entre l'Etat et la Caisse Nationale des Allocations Familiales (Cnaf) ;

Vu la décision du Conseil d'Administration de la Caf en date du 4 décembre 2018 concernant la stratégie de déploiement des Conventions territoriales globales ;

Vu les délibérations des Conseils Municipaux des communes de Berre-l'Etang et Vitrolles figurant en annexe 5 de la présente convention ;



## Article préliminaire : Préambule

La Caf des Bouches Du Rhône et ses partenaires, ont renouvelé en 2018 le schéma départemental des services aux familles visant à promouvoir une politique départementale ambitieuse et partagée grâce à une volonté politique commune, et à la conjugaison des moyens de chacun au profit de l'ensemble de la population du département.

La branche famille est, en effet, un acteur essentiel de la politique familiale en France et, à ce titre, assure quatre missions essentielles :

- Aider les familles à concilier vie familiale, vie sociale et vie professionnelle ;
- Faciliter la relation parentale, favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes ;
- Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle ;
- Accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement.

La Caf contribue à une offre globale de services aux familles au moyen du versement des prestations légales, d'interventions sociales préventives et du financement de services d'accueil et de soutien pour les enfants et leurs parents.

En se basant sur un diagnostic partagé des besoins, l'action sociale et familiale des Caf s'inscrit dans une démarche territoriale et dans une dynamique de projet sur des champs d'interventions communs comme l'enfance, la jeunesse, le soutien à la parentalité, la politique de la ville, la vie sociale, le logement, pour lesquels la Caf apporte une expertise reconnue, une ingénierie et des outils.

En mutualisant la connaissance du territoire, des besoins des familles et de leur situation, une étude partagée fait apparaître les caractéristiques formalisées dans un diagnostic territorial (Cf. Annexe 1)

Le territoire se caractérise par une grande diversité de situation d'habitants, et par de nombreuses évolutions qui modifient profondément la vie des familles. Leurs attentes évoluent, et la réponse à celles-ci passent par la volonté des acteurs locaux. A ce titre, la Caf entend poursuivre son soutien aux collectivités locales qui s'engagent dans un projet de territoire qui leur est destiné.

La mise en œuvre d'une politique familiale et sociale de proximité passe nécessairement par un travail en coopération avec les collectivités territoriales. Les communes demeurent l'unique échelon à disposer de la clause de compétence générale lui permettant de répondre à tous les besoins du quotidien des citoyens.



Dans ce cadre, la Convention territoriale globale (Ctg) est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles, et la mise en place de toute action favorable aux allocataires dans leur ensemble. Elle s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté.

Véritable démarche d'investissement social et territorial, la Ctg favorise ainsi le développement et l'adaptation des équipements et services aux familles, l'accès aux droits et l'optimisation des interventions des différents acteurs.

La Ctg peut couvrir, en fonction des résultats du diagnostic, les domaines d'intervention suivants : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits et aux services, inclusion numérique, animation de la vie sociale, logement, handicap, accompagnement social.

C'est pourquoi, dans la perspective d'intervenir en cohérence avec les orientations générales déclinées dans le présent préambule, la Caf et les communes de Berre-l'Étang et Vitrolles souhaitent cosigner une Convention Territoriale Globale (CTG) de services aux familles.



## Article 1 :Objet de la Convention Territoriale Globale de services aux familles

La présente convention vise à définir le projet stratégique global du territoire ainsi que ses modalités de mise en œuvre.

Ce projet est élaboré, à partir d'un diagnostic territorial, tenant compte de l'ensemble des problématiques familiales et sociales, repérées avec les acteurs sur les communes de Berre-l'Etang et Vitrolles :

Elle a pour objet :

- D'identifier les besoins prioritaires sur les communes de Berre-l'Etang et Vitrolles (Cf. Annexe 1)
- De définir les champs d'interventions à privilégier au regard de l'écart offre/besoin (Cf. Annexe 3),
- De pérenniser et optimiser l'offre des services existante par une mobilisation des cofinancements (Cf. Annexe 2),
- De développer des offres nouvelles permettant de répondre à des besoins non satisfaits par les services existants (Cf. Annexe 3).

## Article 2 : Les champs d'intervention de la Caisse d'Allocations Familiales

Les interventions de la Caf, en matière d'optimisation de l'existant et de développement d'actions nouvelles sur les communes de Berre-l'Etang et Vitrolles concernent les axes suivants :

- Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale par l'accompagnement et le financement des modes d'accueil petite enfance,
- Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants via l'accompagnement d'actions de soutien à la parentalité et de Lieux d'Accueil Enfants Parents,
- Accompagner les familles dans leurs relations avec l'environnement et le cadre de vie par l'animation de la vie sociale, l'agrément des centres sociaux, l'accompagnement social des familles dans le cadre d'offres de services liées à la prévention des impayés de loyer et la lutte contre la non-décence du logement,
- Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle des personnes et des familles par le versement de prestations (allocations familiales, minima sociaux, aides au logement...), l'accompagnement de projets d'initiatives locales et l'accompagnement social des familles en situation de vulnérabilité,
- Favoriser l'accès aux droits et lutter contre le non-recours aux prestations familiales et sociales.





## Article 3 : Les champs d'interventions des communes

Depuis 2015, seules les communes disposent de la clause générale de compétences qui leur donne une capacité d'intervention générale.

Les communes mettent en place des actions au niveau local pour répondre à des besoins repérés.

Celles-ci concernent :

- Promouvoir un développement harmonieux de la ville

- Assurer un développement équilibré des différents quartiers en matière de déplacements, d'urbanisation et de développement économique,
- Diminuer les inégalités territoriales,
- Répartir l'offre de services de la ville sur le territoire,
- Développer les axes de la politique de la ville.

- Accompagner les familles dans les grandes étapes de la vie

- Développer différents modes de garde pour soutenir les familles dans leur activité professionnelle,
- Développer les services à destination de la jeunesse (animation, sport, culture) pour favoriser son épanouissement.
- Faciliter l'information, l'accès aux services
- Proposer aux enfants des parcours éducatifs riches et diversifiés et un accès à tous

- Favoriser le vivre ensemble

- Favoriser et développer l'accès au sport, aux loisirs et à la culture,
- Encourager et soutenir les initiatives associatives,
- Favoriser l'exercice de la citoyenneté et la participation des habitants,



## Article 4 : Les objectifs partagés au regard des besoins

Les champs d'interventions, inscrits dans la présente convention recouvre les thématiques de l'accès aux droits et l'inclusion numérique, la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, le soutien à la parentalité, le handicap, l'animation de la vie sociale et le logement-habitat.

Les objectifs partagés sont déclinés au sein du plan d'actions figurant en annexe 3.

Au regard du diagnostic partagé, les enjeux et orientations définis pour le territoire de Berre-l'Etang et Vitrolles sont :

- 1. L'articulation des dispositifs au service du projet de territoire : complémentarité et coordination**
  - a. Favoriser la lisibilité des offres de service
  - b. Soutenir et développer la dynamique territoriale
  - c. Définir un projet global de territoire
- 2. L'adaptation et le développement de l'offre**
  - a. Développer et optimiser l'offre petite enfance, enfance et jeunesse
  - b. Soutenir et promouvoir la dynamique citoyenne et participative
  - c. Accompagner les parents dans leur rôle de premier éducateur
- 3. L'accès aux droits et aux services pour tous**
  - a. Conduire des actions de prévention (santé, éducative...)
  - b. Inclure les familles en situation de handicap
  - c. Lutter contre le non-recours aux droits
  - d. Lever les freins à l'insertion (aller-vers)

## Article 5 : Engagements des partenaires

La Caf et les communes de Berre-l'Etang et Vitrolles s'engagent à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs qu'ils se sont assignés dans le plan d'actions de la présente convention.

La présente convention est conclue dans le cadre des orientations de la Convention d'objectifs et de gestion signée entre l'Etat et la Cnaf. Elle est mise en œuvre dans le respect des dispositifs et des outils relevant des compétences propres de chacune des parties, lesquelles restent libres de s'engager avec leurs partenaires habituels ou d'engager toute action ou toute intervention qu'elles jugeront nécessaire et utile.

A cet égard, la présente convention ne peut pas empêcher l'une ou l'autre des parties de passer convention avec ses partenaires habituels.



Les engagements pris par l'une des parties signataires ne pourront pas davantage être remis en cause par la signature de la présente convention.

La Ctg matérialise également l'engagement conjoint de la Caf et des collectivités à poursuivre leur appui financier aux services aux familles du territoire.

Le Contrat Enfance Jeunesse de Berre-l'Etang prendra échéance au 31/12/2022. Celui de Vitrolles a pris fin le 31/12/2021.

La Caf s'engage à conserver le montant des financements bonifiés de N-1<sup>1</sup> (PSEJ) à ce titre, et à les répartir directement entre les structures implantées sur chaque commune, cofinancées par les communes, sous la forme de « bonus territoire Ctg ».

De son côté, les communes de Berre-l'Etang et Vitrolles s'engagent à poursuivre leur soutien financier en ajustant en conséquence la répartition de leur contribution pour les équipements et services listés en Annexe 2.

## Article 6 : Modalités de collaboration

Les parties s'engagent à mobiliser des moyens humains (personnels qualifiés et ETP) et matériels (données, statistiques, ingénierie sociale etc.) nécessaires à la réalisation des obligations définies dans la présente convention.

Pour mener à bien les objectifs précisés dans la présente convention, les parties décident de mettre en place un comité de pilotage, un comité technique et un groupe projet.

Ces instances sont composées de représentants de la Caf des Bouches-du-Rhône et des représentants des Communes de Berre-l'Etang et Vitrolles.

Les modalités de fonctionnement des instances de gouvernance, fixées d'un commun accord entre les parties à la présente convention figurent en annexe 4.

Les parties conviennent que des partenaires ressources pourront participer à ces instances à titre consultatif selon le champ d'actions et de compétences.

Le comité de pilotage a pour rôle :

- D'assurer le suivi de la réalisation des objectifs,
- De contribuer à renforcer la coordination entre les partenaires, les acteurs dans leurs interventions respectives,
- De veiller à la lisibilité, la complémentarité et à la cohérence des actions et des interventions de chacun des acteurs sur le territoire concerné,
- De porter une attention particulière aux initiatives et aux actions innovantes du territoire,

---

<sup>1</sup> Le montant de référence est celui comptabilisé dans les comptes de la Caf en N-1. (Charge à payer)



- D'organiser les modalités d'évaluation de la démarche et de mesures d'impacts des actions mises en œuvre,
- De mobiliser un ou des professionnels en charge de la coordination du projet Ctg afin de garantir le déploiement du plan d'actions.

Le comité de pilotage sera co-présidé et coanimé par la Caf et les communes de Berre-l'Etang et Vitrolles. Le secrétariat permanent sera co-assuré par la Caf et les communes par le biais des fonctions de chargés de Coopération Ctg.

Ces nouvelles fonctions doivent permettre d'assurer le pilotage, le suivi et l'évaluation du plan d'actions pluriannuel, en lien avec les objectifs prioritaires de la Convention d'objectifs et de gestion signée entre l'Etat et la Branche famille de la sécurité sociale.

Ces fonctions pourront être soutenues par la Caf, conformément aux attendus de la mission de « chargé de coopération Ctg », élaborés sur la base du référentiel métier du Centre National de la Fonction Publique Territoriale et feront l'objet d'une Convention d'objectifs et de financement spécifique 2023-2026 dédiée au pilotage du territoire - chargé de coopération Ctg.

Dans ce cadre, le schéma de coopération dédié au pilotage du projet CTG, fixé d'un commun accord entre les parties à la présente convention, définit l'organisation du pilotage par la répartition des activités prévisionnelles de fonctionnement affectées aux chargés de coopération (Cf. Annexe 6).

## Article 7 :Echanges de données

Les parties s'engagent réciproquement à se communiquer toutes les informations utiles dans le cadre de l'exécution de la présente convention.

Toutefois, en cas de projet d'échanges de données à caractère personnel, les demandes par l'une des parties feront obligatoirement l'objet d'une étude d'opportunité, de faisabilité et de conformité au RGPD par l'autre partie, en la qualité de responsable de traitement de cette dernière. Ces demandes seront soumises pour étude et avis préalable au Délégué à la Protection des Données de la partie qui détient les données personnelles demandées. Le Délégué à la Protection des Données pourra être amené à formuler des recommandations spécifiques à chaque échange de données.

Si elles sont mises en œuvre, ces transmissions (ou mises à disposition) de données personnelles respecteront strictement le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), la loi n° 78-17 du 6 Janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ainsi que les décisions, avis ou préconisations de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). La présente convention ne se substitue en rien à la nécessité, pour les responsables de traitement concernés, d'ajouter le traitement de données personnelles ainsi créé à la liste des traitements qu'il doit tenir au titre de l'article 30 du RGPD.





## Article 8 : Communication

Les parties décident et réalisent, d'un commun accord, les actions de communication relatives à la présente convention.

Dans le cadre de la communication couvrant le champ de la présente convention, et des actions menées dans ce cadre, chaque partie s'engage à mentionner le rôle et les financements de l'autre partie.

Les éventuels communiqués, textes, articles, interventions sur les supports privés, associatifs ou institutionnels feront mention des montants et des actions engagées par chaque partie et porteront son logo. Tous les formats sont concernés (papier, web, audio-visuel, etc.).

Une affiche mentionnant le soutien par la Caf aux structures, évènements et actions concernées sera posée, de manière visible, sur les lieux principaux de réalisation des divers services.

Concernant l'organisation d'événementiels de communication (inauguration, anniversaire, labellisation, opérations presse ou de relations publiques etc. portant sur la présente convention ou les actions menées dans ce cadre), les contractants s'engagent à respecter le process suivant :

- une proposition de date et de carton d'invitation devra être adressée aux représentants des contractants pour s'assurer de leur participation et/ou de leur représentation.

- Pour la Caf, cette proposition sera envoyée à l'adresse suivante :  
[direction.cafmarseille@caf.cnafmail.fr](mailto:direction.cafmarseille@caf.cnafmail.fr),
- Pour les communes cette proposition sera envoyée aux référents CTG de chaque commune

- Les invitations comporteront le logo des contractants et le nom de leurs représentants.

- Un temps de discours sera prévu pour les contractants.

Lorsque le déroulé sera connu, il sera à transmettre aux contractants :

- Pour la Caf, à l'adresse [communication.cafmarseille@caf.cnafmail.fr](mailto:communication.cafmarseille@caf.cnafmail.fr)
- Pour chaque commune cette proposition sera envoyée au service communication de chacune

## Article 9 : Evaluation

Une évaluation des actions est conduite en continu et fera l'objet d'un bilan annuel dans le cadre des instances de gouvernance figurant en annexe 4.

Les indicateurs d'évaluation seront à décliner dans les fiches-actions construites sur la base du plan d'actions constituant l'annexe 3 de la présente convention.

Une démarche d'évaluation du projet permettra d'en mesurer l'impact et d'adapter les objectifs en fonction des évolutions constatées.



## Article 10 : Durée de la convention

La présente convention, est conclue, du 1<sup>er</sup> janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2026, par expresse reconduction.

La présente convention ne peut être reconduite que par expresse reconduction.

## Article 11 : Exécution formelle de la convention

Toute modification fera l'objet d'un avenant par les parties.

Cet avenant devra notamment préciser toutes les modifications apportées à la convention d'origine ainsi qu'à ses annexes.

Si l'une des stipulations de la présente convention est nulle, au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle sera réputée non écrite, mais les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

En cas de différences existantes entre l'un des titres des clauses et l'une des clauses, le contenu de la clause prévaudra sur le titre.

## Article 12 : Fin de la convention

- Résiliation de plein droit avec mise en demeure

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre partie, à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

Les infractions par l'une ou l'autre des parties aux lois et règlements en vigueur entraîneront la résiliation de plein droit de la présente convention par la Caf, à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations légales ou réglementaires en vigueur et restée infructueuse.

- Résiliation de plein droit sans mise en demeure



La présente convention sera résiliée de plein droit par la Caf, sans qu'il soit besoin de procéder à une mise en demeure ou de remplir toutes formalités judiciaires, en cas de modification d'un des termes de la présente convention sans la signature d'un avenant.

- Résiliation par consentement mutuel

La présente convention peut être dénoncée par l'une ou l'autre des parties moyennant un délai de prévenance de 6 mois.

- Effets de la résiliation

La résiliation de la présente convention entraînera l'arrêt immédiat des engagements des parties.  
La résiliation interviendra sans préjudice de tous autres droits et de tous dommages et intérêts.

## Article 13 : Les recours

- Recours contentieux

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention est du ressort du Tribunal administratif dont relève la Caf.

## Article 14 : Confidentialité

Les parties sont tenues, ainsi que l'ensemble de leur personnel, au secret professionnel, à l'obligation de discrétion et à l'obligation de confidentialité pour tout ce qui concerne les faits, informations, études et décisions dont elles auront eu connaissance durant l'exécution de la présente convention et après son expiration.

**Fait à Marseille, le décembre 2022**

En 4 exemplaires originaux,

En signant la convention la commune reconnaît avoir pris connaissance des éléments constitutifs de la présente convention :

- Les modalités ci-dessus dont il est établi un original pour chacun des signataires,
- La charte de la laïcité disponible sur le site internet [www.caf.fr](http://www.caf.fr)



**Pour la Caisse d'Allocations Familiales Des  
Bouches Du Rhône,**  
Madame la Présidente du Conseil  
d'administration

Maley UPRAVAN

**Pour la Commune de BERRE L'ETANG**

Monsieur Le Maire

Mario MARTINET

(Cachet)

**Pour la Caisse d'Allocations Familiales Des  
Bouches Du Rhône,**  
Monsieur le Directeur Général

Yves FASANARO

(Cachet)

**Pour la Commune de VITROLLES,**

Monsieur Le Maire

Loïc GACHON

(Cachet)





# Convention Territoire Globale de Service aux Familles Berre-l'Étang, Vitrolles







# Annexe 1: Diagnostic Territorial



# Convention Territoriale Globale « CTG Vitrolles-Berre l'Etang »





# SOMMAIRE

## Contenu

1. Contexte territorial .....	4
- Situation géographique .....	4
- Densité de la population.....	4
2. Données socio- démographiques .....	7
Population du territoire.....	7
- Solde migratoire / solde naturel.....	10
- Typologie des ménages.....	13
- Typologie des familles.....	19
- Indice de vieillissement de la population .....	23
3. Emploi .....	26
- Population de 15 à 64 ans par type d'activité .....	26
- Emploi par secteur.....	29
- Taux d'activité des 15 à 64 ans .....	32
- Taux d'activité des hommes et des femmes .....	32
- Taux de chômage des 15 à 64 ans .....	33
- Niveau de formation.....	36
4. Ressources .....	40
Données générales .....	40
- Potentiel financier par habitant.....	40
- Part des ménages fiscaux imposés en 2016 .....	40
- Revenu médian par unité de consommation .....	41
- Rapport inter décile 9 <sup>ème</sup> /1 <sup>er</sup> .....	41
- Taux de pauvreté .....	42
Données allocataires.....	44
- Nombre d'allocataires et taux de couverture.....	44
- Allocataires fragiles.....	44
- Part des bénéficiaires RSA, Prime d'activité et AAH.....	45
- Répartition des familles selon leur quotient familial.....	46
- Taux de dépendance aux PF supérieur à 50% .....	46
5. Quartiers Prioritaires Politique de la Ville .....	48
6. Logement .....	49
- Nombre total de logements.....	49
- Evolution du nombre de logements .....	49





-	Part des résidences principales .....	49
-	Résidences principales selon le statut d'occupation .....	50
-	Nombre et part de bénéficiaires d'une aide au logement .....	51
7.	Petite enfance .....	52
-	Naissances domiciliées .....	52
-	Les enfants de moins de 3 ans .....	52
-	Familles actives CAF avec enfant de moins de 3 ans .....	52
	Nombre EAJE.....	53
-	Nombre de RAM .....	53
-	Nombre d'enfants pré scolarisés .....	53
-	Nombre d'assistantes maternelles agréées.....	54
-	Nombre de familles et d'enfants bénéficiaires de la PREPARE .....	54
-	Taux de couverture accueil individuel/ collectif .....	54
8.	Enfance Jeunesse .....	56
-	Couverture jeunesse 4/11 ans et 12/17 ans.....	56
-	Etablissements scolaires .....	56
-	Scolarisation des moins de 18 ans .....	57
-	Taux de déscolarisation des enfants de 15 à 17 ans.....	57
-	Nombre d'ALSH.....	57
-	Taux d'activité des jeunes (15-24 ans).....	58
9.	Soutien à la parentalité.....	60
-	Familles à bas revenus .....	60
-	Familles nombreuses .....	60
-	Familles monoparentales.....	60
-	Séparations .....	61
-	Nombre de dispositifs parentalité .....	61
10.	Handicap .....	63
	Nombre de bénéficiaires AAH .....	63
-	Nombre de bénéficiaires AEEH .....	64
11.	Financement CAF .....	65
-	Montant moyen PF versées par allocataire .....	65
-	Montants versés pour les prestations de services .....	65



# 1. Contexte territorial

## - Situation géographique



## - Densité de la population

	Superficie en km <sup>2</sup>	Population en 2016	Densité en h/km <sup>2</sup>
Berre-l'Étang	44	13 483	309
Vitrolles	37	33 880	926
CTG Berre / Vitrolles	80	47 363	1 235
Bouches du Rhône	5 087	2 019 717	397
France Métropolitaine	543 965	64 468 721	119

Source INSEE 2016



## Berre l'Étang :

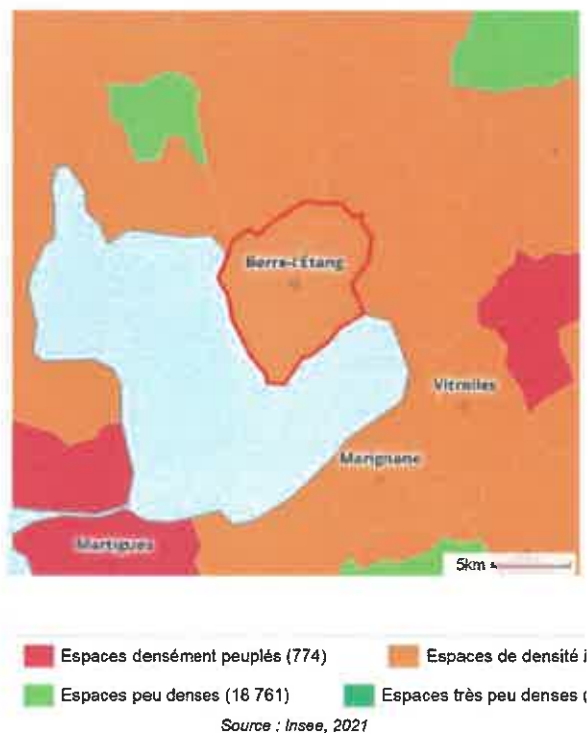
La ville de Berre l'étang s'étend sur 43,6 Km<sup>2</sup> et elle est bordée sur ses limites Sud et Ouest par l'étang de Berre qui a fortement conditionné son histoire, son développement et son paysage...

La ville est située au cœur de la plaine alluviale formée par l'embouchure du fleuve Arc qui traverse son territoire d'Est en Ouest. L'intégralité de la rive droite de l'Arc est agricole, et l'essentiel de la rive gauche est dédiée aux installations industrielles et urbaines.

### **Berre l'étang, une ville peu urbanisée.**

70% de la commune est rurale. Les zones d'habitat représentent seulement 10% de la commune.

Une approche morphologique des territoires : la grille communale de densité  
Berre-l'Étang



### Quelle ventilation entre les différentes catégories de la grille communale de densité ?

	Nombre		%	
	Berre-l'Étang	France	Berre-l'Étang	France
Espaces densément peuplés	0	774	0,0	2,2
Espaces de densité intermédiaire	1	3 419	100,0	9,8
Espaces peu denses	0	18 761	0,0	53,7
Espaces très peu denses	0	12 011	0,0	34,4
Total	1	34 965	100,0	100,0

Source : Insee, 2021

## Vitrolles :

La morphologie de Vitrolles est modelée par ses contraintes naturelles :

- A l'est par le plateau de l'Arbois,
- Au sud par le ruisseau La Cadière

Au sud-ouest, Vitrolles n'est pas délimitée par une contrainte naturelle mais par l'existence de la commune de Marignane et de son aéroport. Ne pouvant s'étendre à l'Est et à l'Ouest, ni même au Nord du fait du resserrement des terres entre l'Étang de Berre et le plateau de l'Arbois et de l'existence de la commune de Rognac, le développement urbain de Vitrolles s'est fait depuis les années 60 vers le Sud. Aujourd'hui, la ville (au sens de zone urbaine) s'étend sur environ 8 km du Nord au Sud et sur seulement 2,5 km d'Ouest en Est en moyenne si l'on intègre la ZI des Estroublans – seulement 1 km en moyenne pour les seules zones d'habitation.

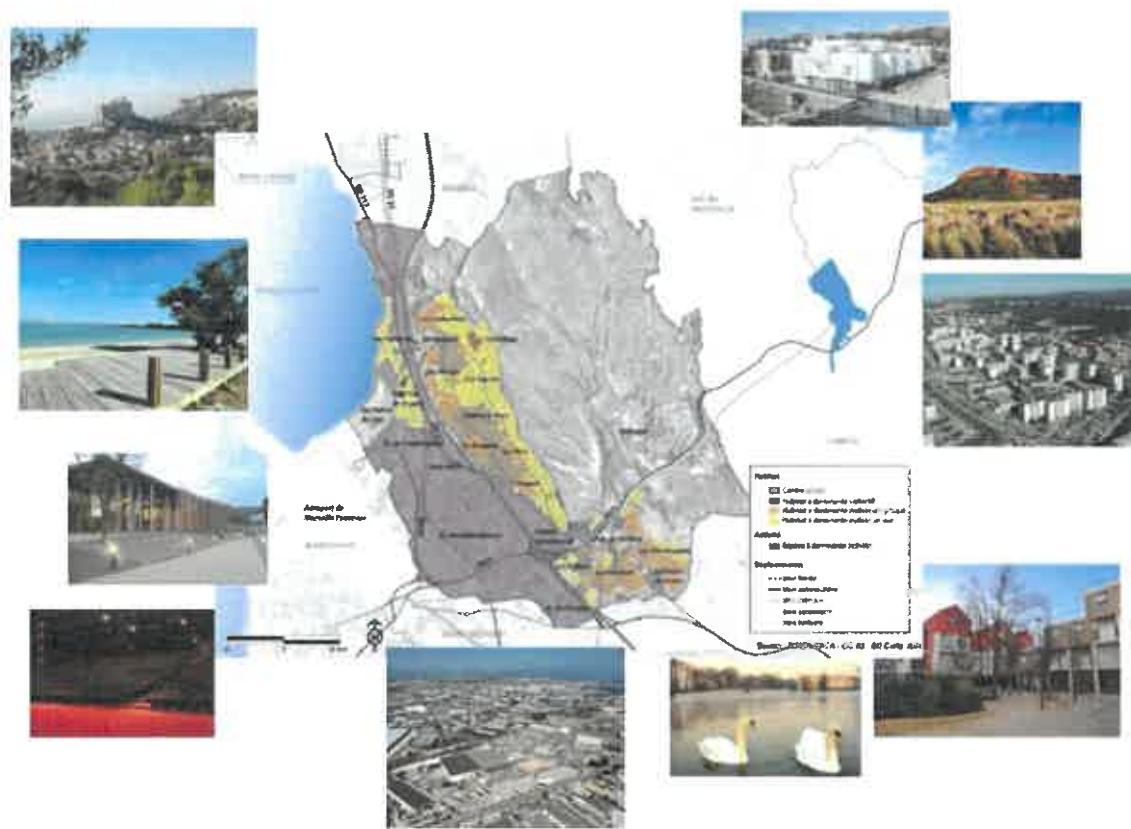
La ville, dans son ensemble, connaît une tripartition entre espace naturel, espace économique et espace résidentiel. Par conséquent, si la superficie totale de Vitrolles est de 36,58 km<sup>2</sup>, l'espace résidentiel représente environ 8,5 km<sup>2</sup> soit seulement 25% environ.



Si les contraintes naturelles ont modelé la morphologie urbaine de Vitrolles, les infrastructures de transport l'ont modelées de l'intérieur. Vitrolles est traversée du Nord au Sud par l'A7, qui relie Marseille à Lyon, et par la D113 ; jouant le rôle de « colonne vertébrale » de la ville. Ces deux routes séparent et structurent la ville en deux parties :

- au sud-ouest l'espace économique (les zones d'activités à l'exception du quartier des Vignettes),
- au nord et nord-est l'espace résidentiel (à l'exception de la zone commerciale)

Vitrolles est ainsi un carrefour du fait de sa situation géographique et de son rôle de jonction privilégiée entre Marseille et Salon-de-Provence et entre Martigues/Marignane et Aix-en-Provence. La ville de Vitrolles se situe au cœur de la Métropole.





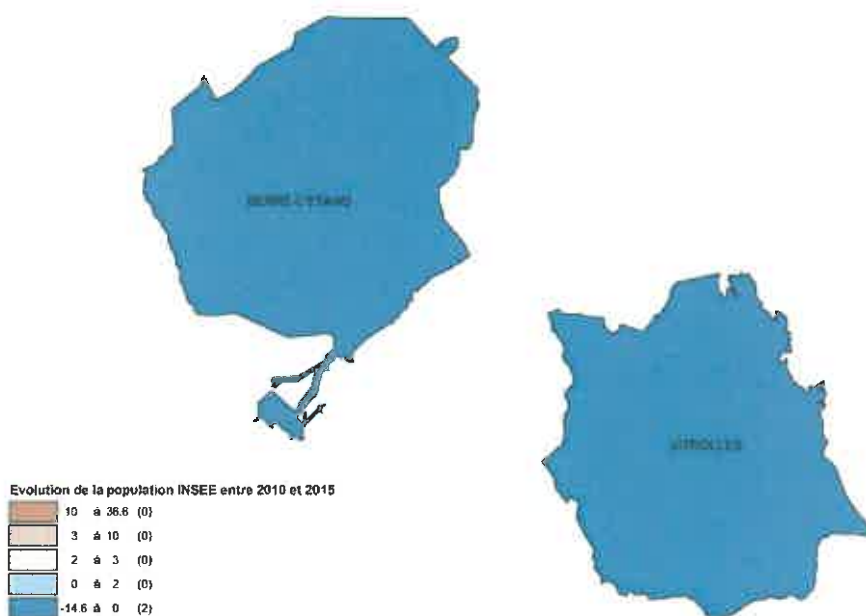


## 2. Données socio- démographiques

### Population du territoire

	Population en 2011	Population en 2016	Evolution population 2016/ 2011	
			Nbre	%
Berre-l'Étang	13 840	13 483	-357	-2,6
Vitrolles	34 827	33 880	-947	-2,7
Bouches du Rhône	1 975 896	2 019 717	43 821	2,2
France Métropolitaine	63 070 325	64 468 721	1 398 396	2,2

Source Insee 2016





## Berre l'Étang :

**13 520**

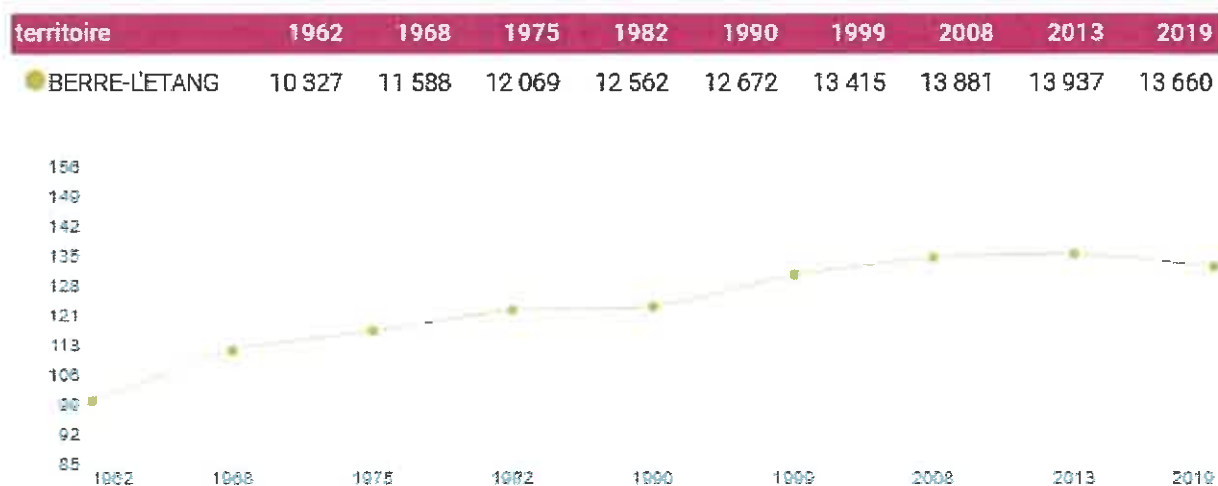
**habitants en 2018 seion l'Insee  
à Berre-l'Étang**

Depuis 1962, Berre-l'Étang a gagné 3 190 habitants, soit une augmentation moyenne de 60 habitants par an.

Entre les deux derniers recensements (2013-2018), le nombre d'habitants a pourtant diminué de 3% à Berre-l'Étang (420 personnes de moins) ; alors que le nombre d'habitants a augmenté de 2% dans les Bouches-du-Rhône.



### Population municipale (Pop légales)



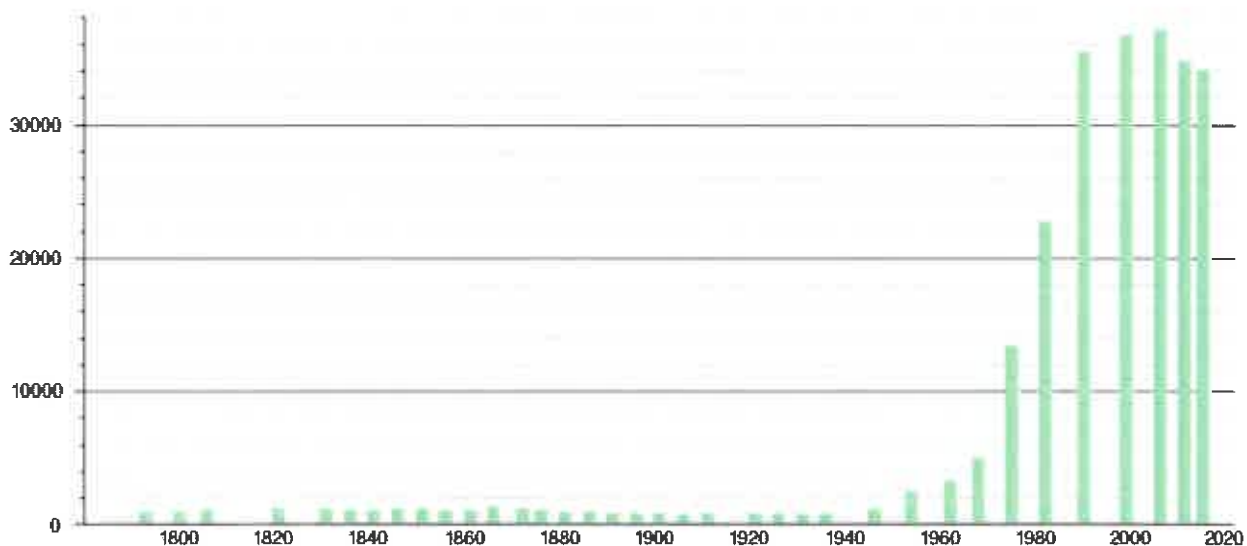
La population « municipale » comprend toutes les personnes qui vivent effectivement dans le territoire. On y trouve aussi bien les ménages qui demeurent en logement individuel, que les étudiants en cité-universitaire, les personnes âgées en maison de retraite, les personnes en habitat mobile, etc. On recense 13 660 habitants en 2019 sur BERRE-L'ETANG. Données non disponibles au niveau infracommunal.

Source : Insee, Populations légales 2019.



## Vitrolles :

Evolution de la population vitrollaise



Sources : base Cassini de l'EHESS et base Insee.

**32 794**

**Habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2022**

Augmentation de population sur le territoire CTG sur la période 1960-2013. Cette augmentation est très marquée sur la commune de Vitrolles jusqu' en 2018.

Une diminution de population est à noter à compter de 2013 pour Berre l'Etang et 2018 pour Vitrolles



## - Solde migratoire / solde naturel

	Variation annuelle moyenne de la population en %1999/ 2010	Variation annuelle moyenne de la population en % 2011/ 2016	<i>du solde naturel</i>	<i>du solde migratoire</i>
Berre-l'Étang	0,1	-0,52	0,4	-1,0
Vitrolles	-0,5	-0,55	0,9	-1,5
<b>Bouches du Rhône</b>	0,7	0,4	0,5	-0,02
<b>France Métropolitaine</b>	0,6	1,6	2,6	3,6

Source Insee 1999, 2011 et 2016

### Solde migratoire (définition) :

*Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la nationalité.*

### Solde Naturel (définition) :

*Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.*

*On parle d'accroissement naturel ou d'excédent naturel lorsque le nombre de naissances est supérieur à celui des décès.*

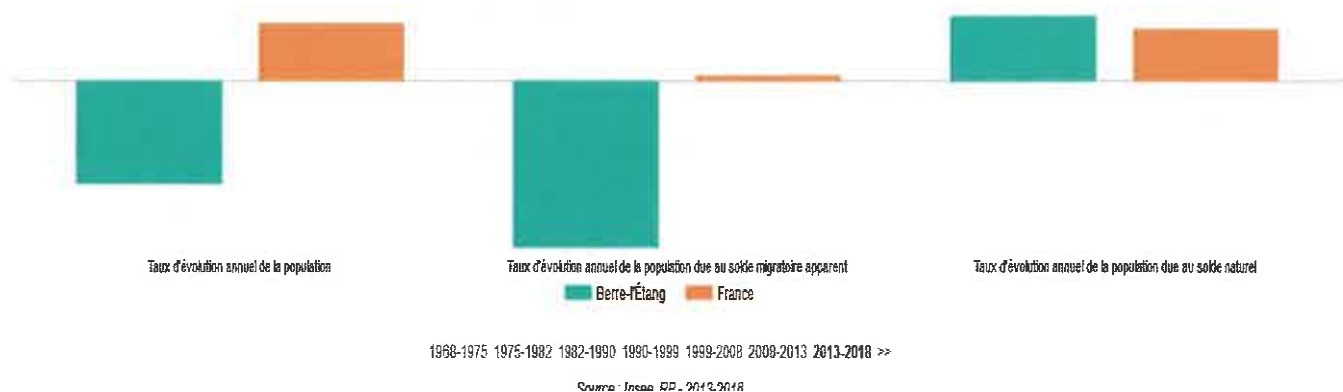




## Berre l'Étang :

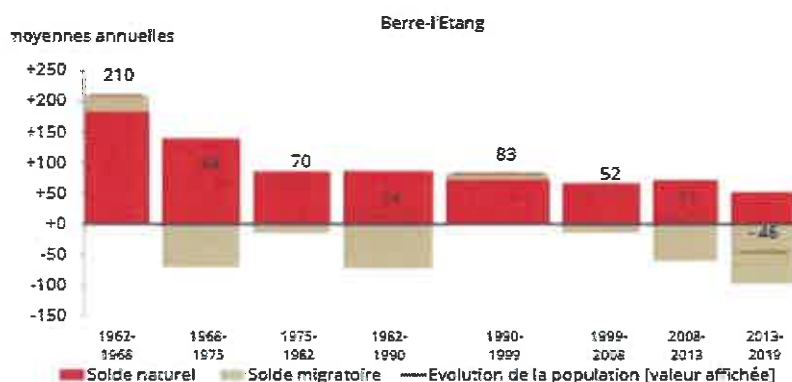
### Dynamiques naturelles et migratoires

Quels déterminants de la croissance démographique par rapport à d'autres espaces ?



### Les soldes migratoires et naturels, des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2019



### Gains/pertes de population

Combien d'habitants mon territoire a-t-il gagné ou perdu ? Est-ce lié au solde naturel et/ou au solde migratoire ?

Indicateurs	Berre-l'Étang	France
Variation annuelle de la population (habitants)	- 83	233 556
Variation annuelle de la population due au solde migratoire apparent (habitants)	- 137	28 099
Variation annuelle de la population due au solde naturel (habitants)	54	205 458

1968-1975 1975-1982 1982-1990 1990-1999 1999-2008 2008-2013  
2013-2018

Source : Insee, RP - 2013-2016



## Vitrolles :

	<b>Vitrolles 2012 à 2017</b>	<b>Bouches-du-Rhône de 2012 à 2017</b>
Variation annuelle de la population	-0,9%	0,4%
<i>Due au solde naturel</i>	<i>0,9%</i>	<i>0,4%</i>
<i>Due au solde apparent des entrées/sorties</i>	<i>-1,8%</i>	<i>-0,1%</i>
Taux de natalité	15,5%	13,2%
Taux de mortalité	6,6%	8,7%

- Avec un taux de natalité plus haut que sur le département et un taux de mortalité plus bas, la variation de la population vitrollaise s'explique principalement par le solde entrées/sorties du territoire.



## Typologie des ménages

Ensemble des ménages	Ménage d'une personne			Ménages avec famille			
	Total	hommes seuls	femmes seules	Total	Couple sans enfant	Couple avec enfant(s)	famille monoparentale
Berre-l'Étang	5 242	678	881	3 572	1 133	1 749	690
Vitrolles	13 509	1 475	2 366	9 345	3 151	4 270	1 924
Bouches du Rhône	890 145	136 153	187 833	542 369	214 064	224 904	103 402
France Métropolitaine	28 495 765	4 387 651	5 840 156	17 608 756	7 546 840	7 413 631	2 648 285

Source Insee 2016

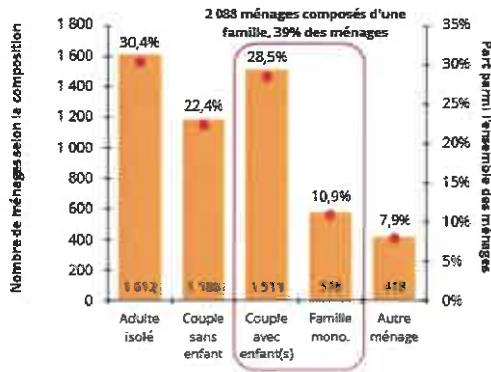
Ensemble des ménages	Ménage d'une personne			Ménages avec famille			
	Total	hommes seuls	femmes seules	Total	Couple sans enfant	Couple avec enfant(s)	famille monoparentale
Berre-l'Étang	100%	13%	17%	68%	22%	33%	13%
Vitrolles	100%	11%	18%	69%	23%	32%	14%
Bouches du Rhône	100%	15%	21%	61%	24%	25%	12%
France Métropolitaine	100%	15%	20%	62%	26%	26%	9%



# Berre l'Étang :

## Composition des ménages

Source : Insee, Rp 2017, traitements ©Compas



## Petits, grands ménages, présence d'enfants

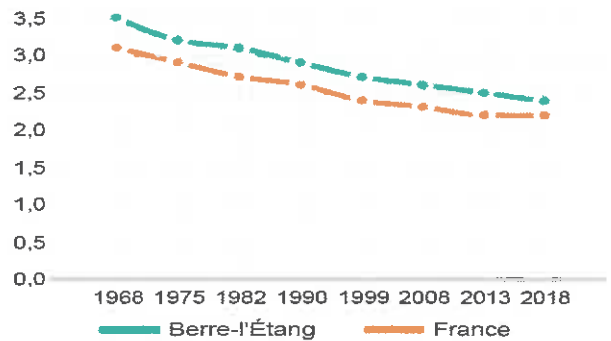
Mon territoire accueille-t-il plutôt des petits ménages ou des ménages familiaux avec enfant(s) ?

Indicateurs	Berre-l'Étang	France
Part des ménages d'une seule personne (%)	30,4 ▼	36,7
Part des ménages dont la famille principale est formée d'un couple sans enfant (%)	22,2 ▼	26,1
Part des ménages dont la famille principale est une famille monoparentale (%)	14,4 ▲	9,9
Part des ménages dont la famille principale est formée d'un couple avec enfant(s) (%)	31,7 ▲	25,3

Source : Insee, RP - 2018

## Taille moyenne des ménages

Combien de personnes en moyenne par ménage et quelle tendance d'évolution ?



Source : Insee, RP

**39%** des ménages sont des familles, soit 8 points de plus qu'en moyenne en France métropolitaine

En effet, sur le territoire, en 2017, 2 090 ménages (l'ensemble des occupants d'un même logement) sont composés d'une famille (un ménage constitué d'au moins un adulte avec au moins un enfant de moins de 25 ans).

Parmi eux, 1 510 sont des couples avec enfant(s), soit 28% des ménages. Cette part atteint 23% dans les Bouches-du-Rhône et 24% en moyenne en France métropolitaine.

Par ailleurs, 580 ménages sont composés d'une famille monoparentale, soit 11% (contre 10% dans les Bouches-du-Rhône et 8% en France métropolitaine).

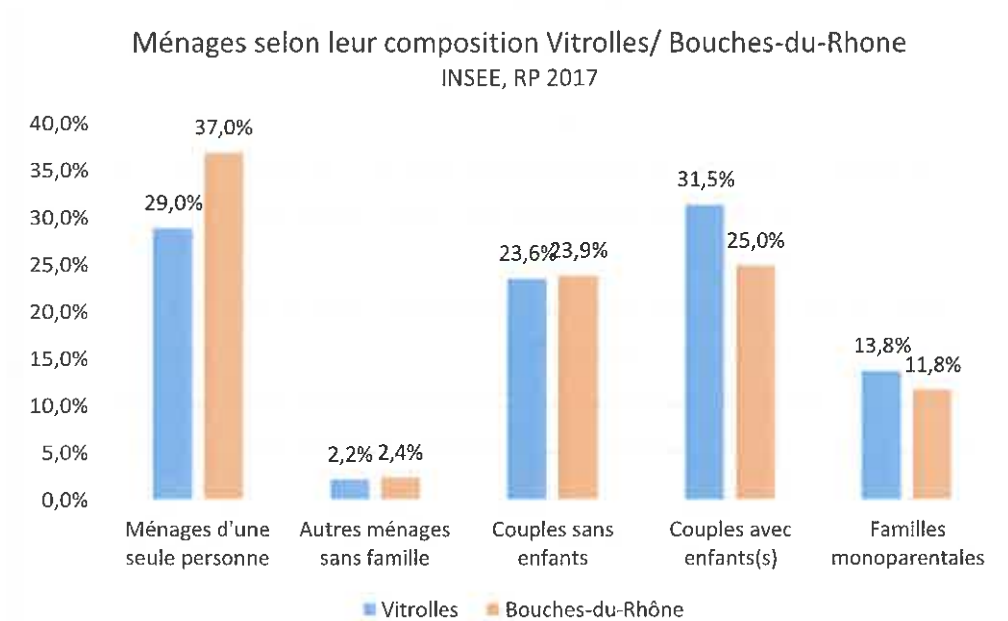
**2459** Couples avec enfant et famille monoparentale  
Insee RP 2018

**1183** couples sans enfants  
Insee RP 2018





## Vitrolles :



➤ Malgré ces tendances, Vitrolles continue à compter, en proportion, davantage de couples avec enfants que le département et nettement moins de ménages d'une seule personne.



## Evolution des ménages entre 2011 et 2016

	Ensemble des ménages		Ménage d'une personne			Ménages avec famille		
	Total	hommes seuls	hommes seuls	femmes seules	Total	Couple sans enfant	Couple avec enfant(s)	famille monoparentale
Berre-l'Étang	3%	13%	16%	12%	0%	-9%	-2%	27%
Vitrolles	-1%	10%	5%	14%	-4%	-6%	-8%	12%
Bouches du Rhône	4%	10%	14%	7%	2%	1%	0%	8%
France Métropolitaine	4%	9%	11%	8%	2%	2%	-1%	11%

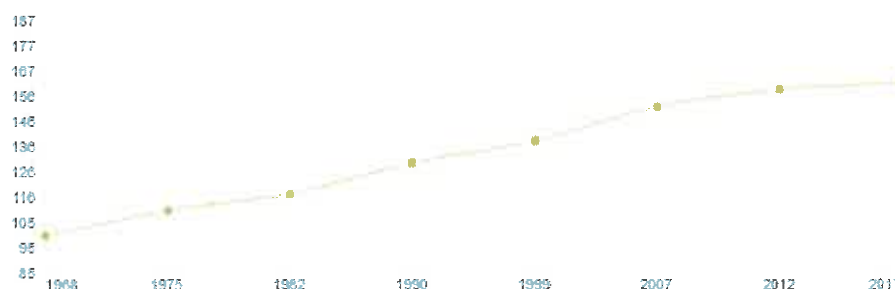
Source : Données INSEE 2011 et 2016



# Berre l'Étang :

## Nombre de ménages

territoire	1968	1975	1982	1990	1999	2007	2012	2017
BERRE-L'ÉTANG	3 278	3 614	3 834	4 234	4 533	4 987	5 216	5 304



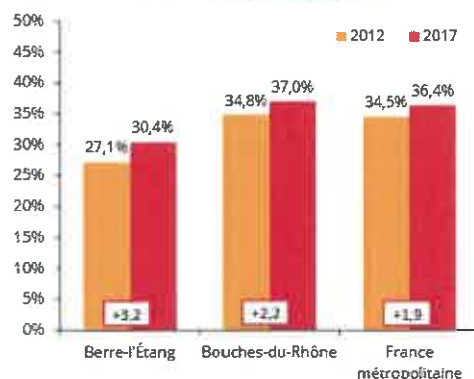
Si le nombre de ménages augmente, le nombre moyen de personnes le composant a quant à lui tendance à diminuer.

Cette diminution est due aux phénomènes de décohabitation et de vieillissement de la population.

**En 2018 on passe à 5334 ménages.**

## Évolution de la part des ménages d'une personne

Source : Insee, Rp, traitements ©Compas



**1 610** personnes seules parmi les 5 300 ménages recensés en 2017

Entre 2012 et 2017, le nombre de ménages d'une personne a augmenté de 14%, soit 200 ménages supplémentaires.

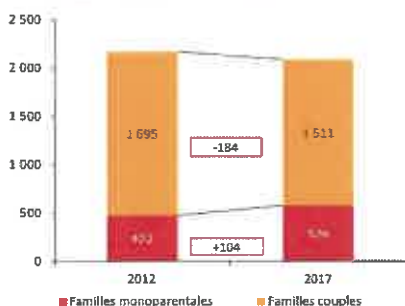
Quant à la part de ménages composés d'une personne, elle a augmenté, passant de 27% à 30%.

Sur la même période, l'évolution a été de +2 points dans Les Bouches-du-Rhône et en France métropolitaine.

**1622** Insee RP 2018

## Évolution des familles selon leur type

Source : Insee RP, traitements ©Compas



## Une diminution des familles

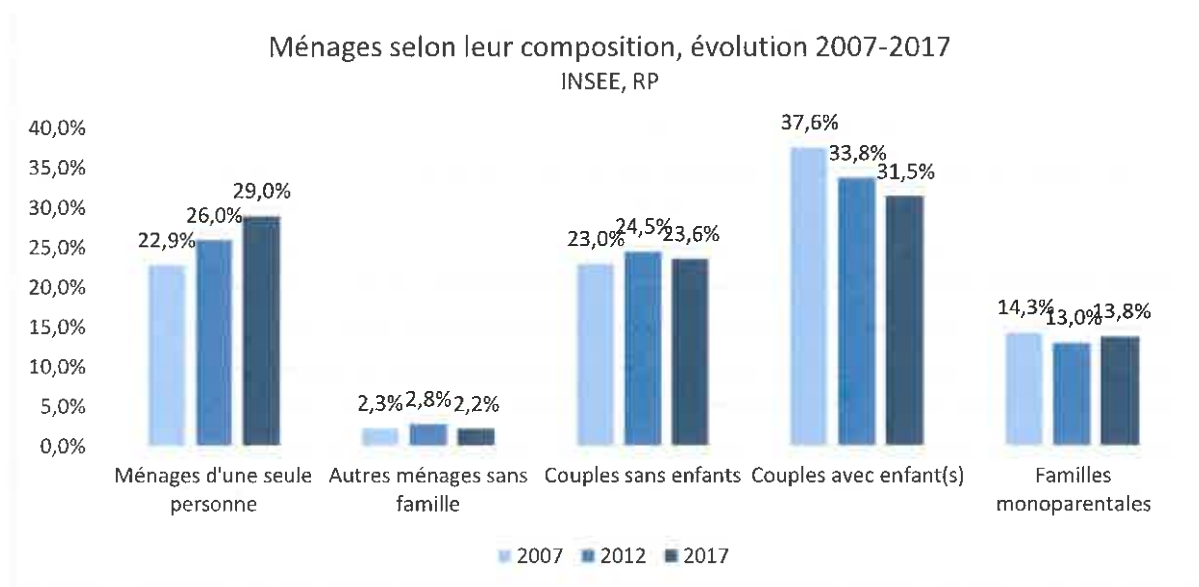
Berre-l'Étang compte 2 090 familles (ménages avec enfants de moins de 25 ans) en 2017.

Le nombre de familles diminue depuis 2012 (80 familles de moins en cinq ans). Leur poids parmi les ménages a baissé de 42 à 39% sur la période. Cette diminution peut s'expliquer par plusieurs facteurs : le vieillissement de la population, l'attractivité du territoire pour les jeunes (jeunes adultes et jeunes ménages en couple sans enfant même si ces derniers peuvent être appelés à en avoir).

L'évolution du nombre de familles est différente selon leur structure et le territoire considéré : Ainsi, à Berre-l'Étang, le nombre de familles composées de couples avec enfant(s) diminue entre 2012 et 2017 passant de 1 700 à 1 510. Dans le même temps, le nombre de familles monoparentales augmente passant de 470 à 580, soit 28% des familles en 2017.



## Vitrolles :



- L'évolution de la composition des ménages montre une baisse tendancielle des ménages avec enfant(s) et une augmentation des ménages d'une personne seule. Globalement les femmes sont plus souvent isolées : selon le recensement 2017, 10,9% des ménages vitrollais étaient composés d'un homme seul et 18% d'une femme seule.
- La proportion de familles monoparentales se stabilise. L'immense majorité est constituée de femmes seules avec enfants (1621 contre 276 hommes seuls avec enfants en 2017).

Cette tendance suit la tendance départementale avec toutefois une accentuation sur Vitrolles de l'augmentation des ménages d'une seule personne (+6,1% sur Vitrolles contre +3,2% sur le département entre 2007 et 2017) et la baisse des couples avec enfant(s) (-6,1% sur Vitrolles contre -2,5% sur le département entre 2007 et 2017).

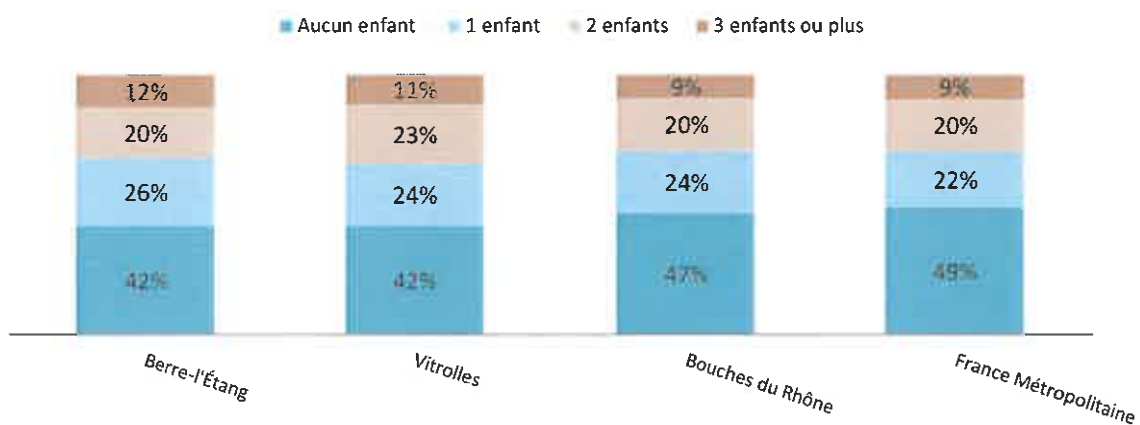




## - Typologie des familles

	Familles	Aucun enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants ou plus
Berre-l'Étang	3640	1519	960	713	449
Vitrolles	9469	3957	2302	2141	1069
Bouches du Rhône	548464	256743	132166	111119	48437
France Métropolitaine	17738636	8682652	3875384	3544099	1636501

Source INSEE 2016





## Berre :

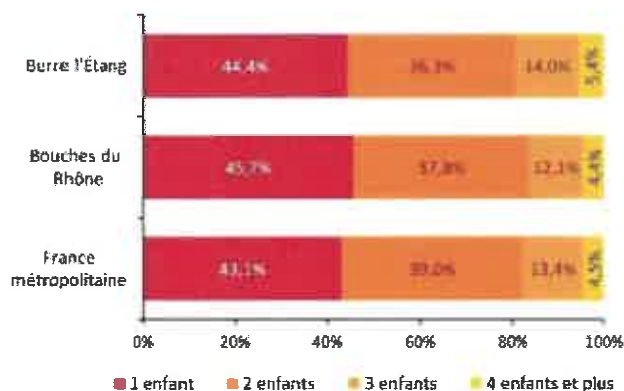
Sur l'ensemble des familles de la commune, nous comptons majoritairement des familles avec enfants : 58%

Les familles avec 1 enfant et 3 enfants ou plus sont plus représentées que sur le département (38% contre 31% pour de département).

46% des familles ont 1 ou 2 enfants

### Répartition des familles avec enfants de moins de 25 ans selon la taille de la fratrie

Source : Insee, Rp 2019

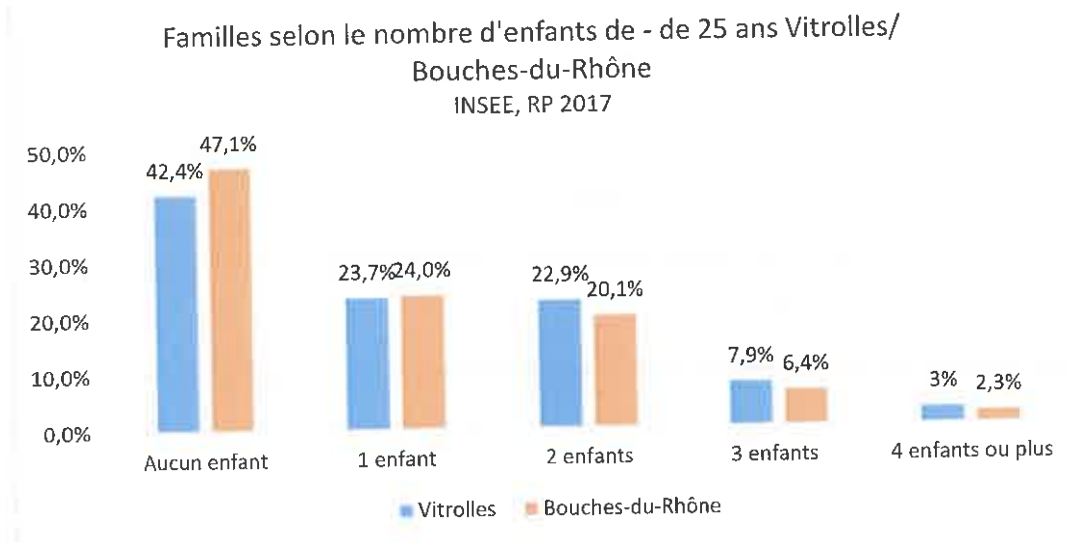


**Parmi les 2 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans recensées dans la commune en 2019, 44% n'ont qu'un seul enfant (soit 930 familles). À l'opposé, 5% des familles sont constituées de 4 enfants ou plus (soit 110 familles).**

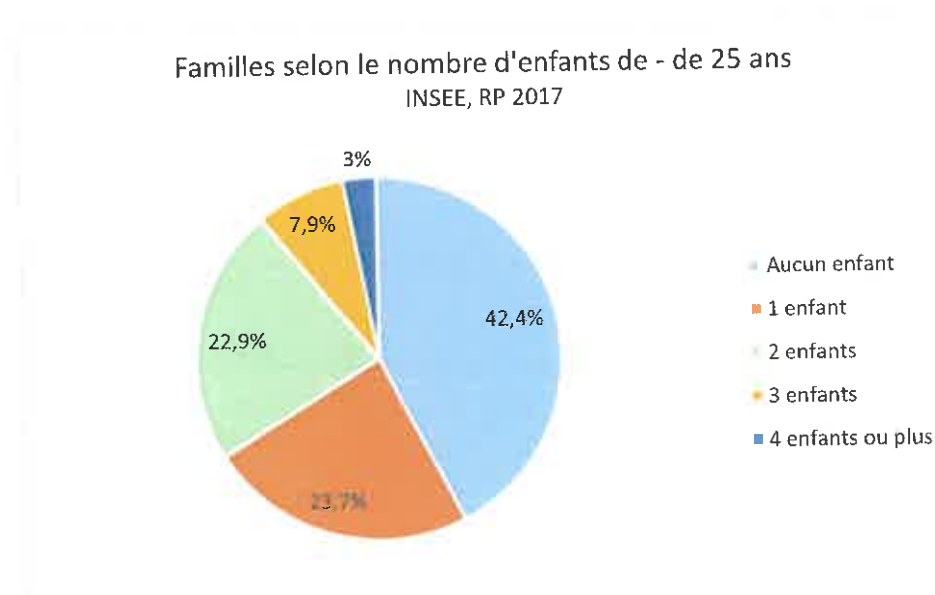
Pour comparaison, dans les Bouches-du-Rhône la part de familles avec un seul enfant est de 46% et celle des familles de 4 enfants ou plus de 4%. En France métropolitaine ces ratios sont respectivement de 43% et 4,5%.



## Vitrolles :



Si les chiffres vitrollais ne sont pas significativement différents de ceux du département, on note davantage de familles nombreuses à Vitrolles que sur le département



Presque la moitié des familles avec enfants ont 2 ou 3 enfants.



## Evolution des familles entre 2011 et 2016 :

	Familles	Aucun enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants ou plus
Berre-l'Étang	0%	3%	7%	-9%	-4%
Vitrolles	-3%	-1%	-3%	-7%	-4%
Bouches du Rhône	2%	4%	0%	1%	0%
France Métropolitaine	2%	3%	0%	2%	-78%

Source : Données INSEE 2011 et 2016

Les ménages sont majoritairement des familles avec et sans enfants (68% des ménages)

Cette proportion est supérieure à celle du département.

A noter une diminution du nombre des ménages avec familles ces dernières années et une augmentation des ménages d'une seule personne.

Sur l'ensemble des ménages avec familles, ceux avec enfants sont majoritaires.

Le territoire CTG compte un nombre plus important de familles avec enfants que sur le département des Bouches du Rhône.

Le pourcentage de familles nombreuses y est également plus important.

Les familles se composent principalement d'un ou 2 enfants.

Nous notons sur le territoire un recul du nombre de familles avec 2 et 3 enfants ou plus sur les dernières années.

Une disparité entre les 2 communes : alors que Vitrolles connaît une baisse globale du nombre de familles, ce dernier reste stable sur Berre l'Étang.





## - Indice de vieillissement de la population

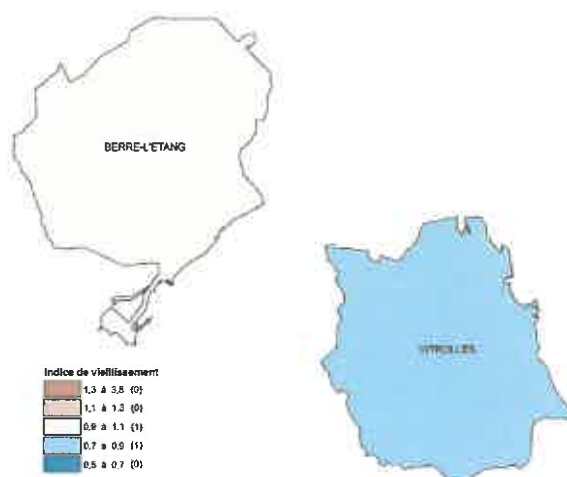
	Pop. moins de 20 ans	Pop. 60 ans et plus	Indice de vieillissement
Berre-l'Étang	3 409	3 246	1,0
Vitrolles	9 085	7 841	0,9
Bouches du Rhône	483 026	515 579	1,1
France Métropolitaine	15 609 332	16 349 766	1,0

Source INSEE 2016

### Indice de vieillissement de la population (définition) :

L'indice de vieillissement de la population est le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de moins de 20 ans. Il permet de mesurer le degré de vieillissement de la population. Plus l'indice est élevé, plus le vieillissement est important.

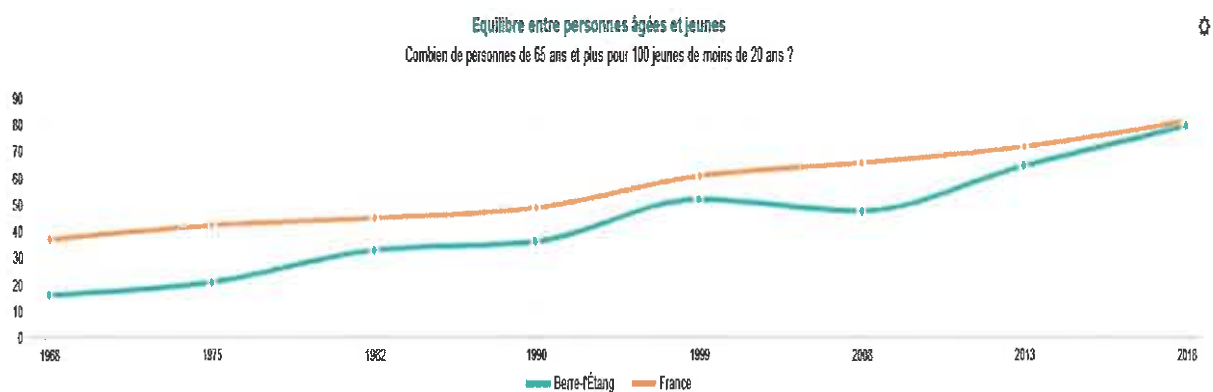




## Berre l'Étang :

La commune de Berre l'étang a une part importante de sa population qui est jeune mais qui tend vers une légère baisse depuis 2013.

Sur Berre l'étang jusqu'en 2012 l'indice de jeunesse était supérieur à 1 (1.1). En 2017 l'indice est tout juste à 1.

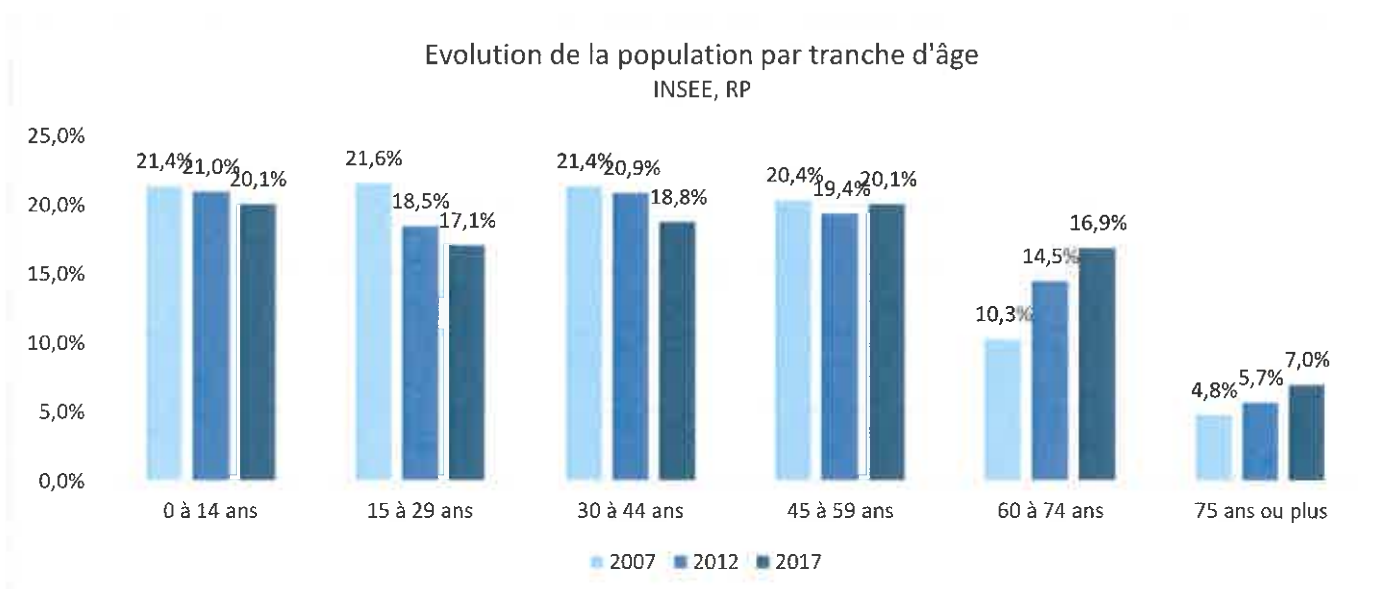


L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 100 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées.



## Vitrolles :

Si la population vitrolaise reste jeune, elle connaît un vieillissement marqué.



- En 2007, 15,1% de la population vitrolaise avait 60 ans et plus, contre 23,9% en 2017 (+ 8,8%).
- On constate une prégnance plus marquée du phénomène par rapport à l'échelle départementale : dans les Bouches-du-Rhône, en 2007 22,2% de la population du département avait 60 ans et + contre 26% en 2017 (+3,8%).
- En valeur absolue : en 2007, Vitrolles comptait 3877 de 60-74 ans et 1788 de 75 et plus, contre 5622 60-74 ans et 2339 de 75 ans et plus en 2017, dont 1419 personnes de + de 80 ans (dont deux fois plus de femmes que d'hommes).
- **Le vieillissement de la population est donc un enjeu majeur.**

Vitrolles reste, néanmoins, une ville jeune avec davantage d'enfants et de jeunes qu'au niveau départemental et moins de séniors.

Le territoire CTG est un territoire jeune d'autant plus marqué sur les quartiers politique de la ville.  
Pour autant, nous notons depuis 2012/2013 un vieillissement de la population avec une très forte augmentation du nombre de personnes de plus de 65 ans.

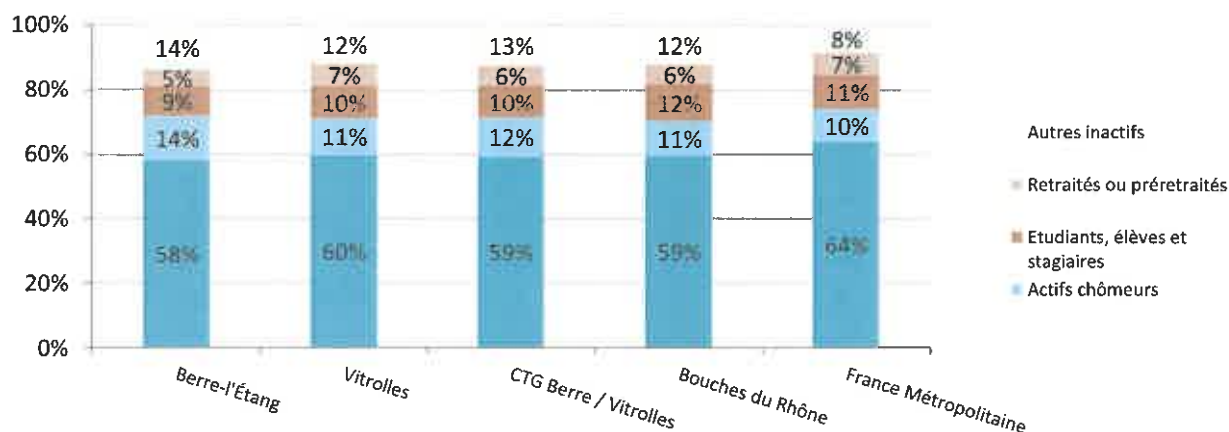


### 3. Emploi

#### - Population de 15 à 64 ans par type d'activité

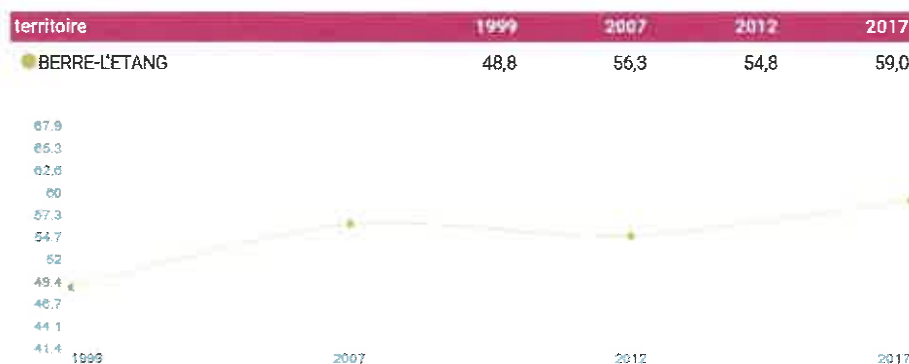
	Population 15 à 64 ans	Actifs	Actifs ayant un emploi	Actifs chômeurs	Inactifs	Etudiants, élèves et stagiaires	Retraités ou préretraités	Autres inactifs
Berre-l'Étang	8 480	72%	58%	14%	28%	9%	5%	14%
Vitrolles	21 406	71%	60%	11%	29%	10%	7%	12%
CTG Berre / Vitrolles	29 886	71%	59%	12%	29%	10%	6%	13%
Bouches du Rhône	1 269 371	70%	59%	11%	30%	12%	6%	12%
France Métropolitaine	40 515 561	74%	64%	10%	26%	11%	7%	8%

Source Insee 2016



#### Berre l'Étang :

Part des actifs occupés parmi l'ensemble de la population de 15-64 ans en %



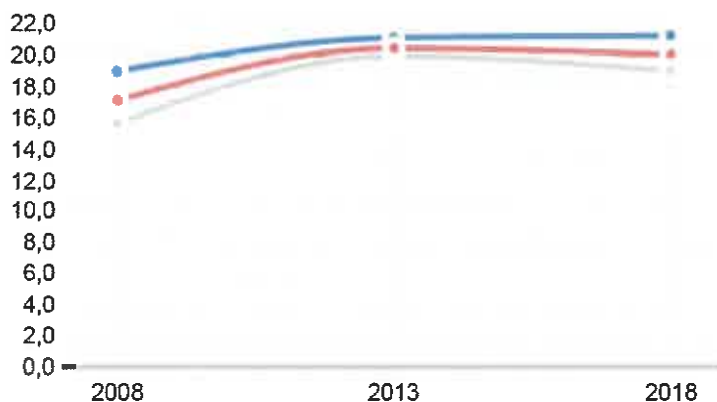
Source COMPAS



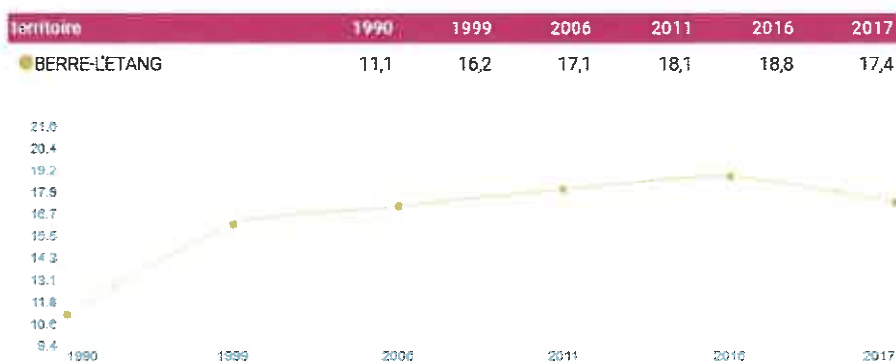


### Les salariés en emploi précaire

Quelle est la part des salariés vivant sur mon territoire mais dont l'emploi n'est pas stable ?



### Les salariés travaillant à temps partiel - part parmi l'ensemble des salariés (en %)

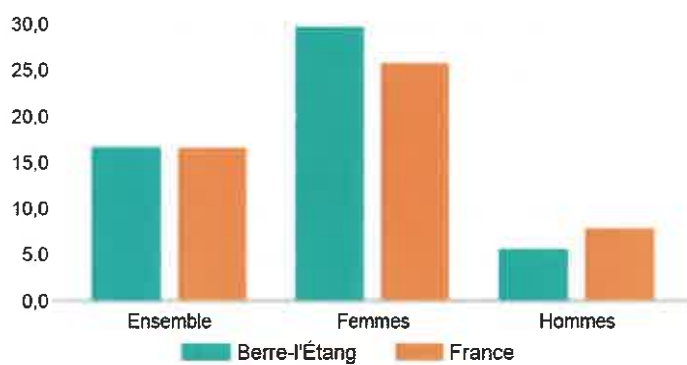


Source COMPAS

Depuis les années 1990 on assiste à une hausse quasi continue de la part des salariés travaillant à temps partiel. On note toutefois une légère baisse de 2016 à 2017.

### Les actifs ayant une activité professionnelle à temps partiel

Quelle est la part des actifs en emploi mais dont l'activité professionnelle ne correspond pas à un temps plein ?



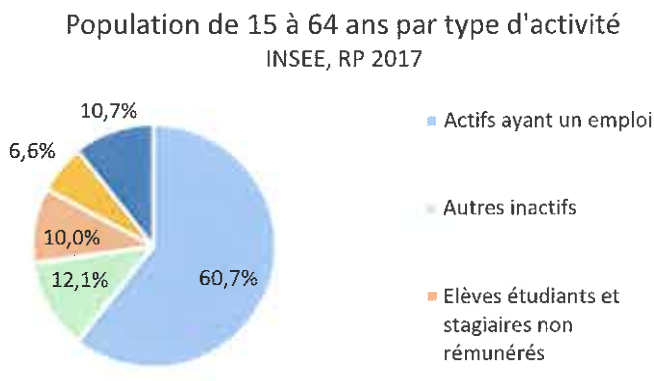
Source : Insee, RP - 2018



## Vitrolles :

En 2017, d'après le recensement de l'INSEE, 71,3% des 15-56 ans étaient actifs dont 60,7% d'actifs en emploi.

Ces chiffres connaissent peu de variations depuis 2007 (70,3% d'actifs). Sur les 28,7% d'inactifs, 10% étaient élèves, étudiants ou stagiaires non rémunérés, 6,6% retraités ou préretraités et 12,1% autres inactifs.



Ces chiffres sont très proches des chiffres départementaux.

## Statut d'emploi :

93,6% des 15 ans et plus Vitrollais ont un emploi sont salariés (contre 89% au niveau départemental) dont :

- 80,5% de fonctionnaires ou de titulaires d'un CDI (contre 79,7% au niveau départemental),
- 8,7% titulaires d'un CDD (contre 9,5% au niveau départemental),
- 1,2% en intérim (contre 0,8% au niveau départemental),
- 1,6% en emploi aidés (contre 1,3% au niveau départemental),
- 1,6% en stage (contre 1,9% au niveau départemental)

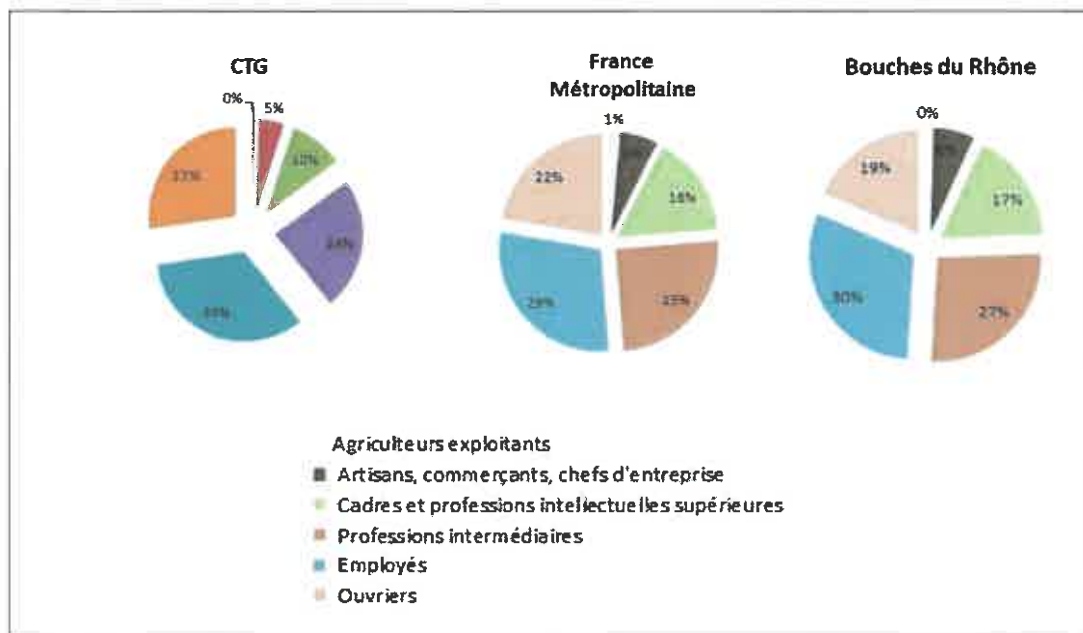
6,4% sont non-salariés dont :

- 4,3% indépendants,
- 1,7% employeurs,
- 0,4% aidants familiaux.

➤ On note donc une stabilité de l'emploi légèrement plus importante à Vitrolles que sur le département.



## - Emploi par secteur



Source Insee 2016

	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Berre-l'Étang	60	301	266	1199	2012	2124
Vitrolles	3	689	1848	3832	5045	3588
<b>CTG Berre / Vitrolles</b>	<b>63</b>	<b>991</b>	<b>2114</b>	<b>5030</b>	<b>7057</b>	<b>5712</b>
Bouches du Rhône	3 515	56450	154882	232460	264723	160239
France Métropolitaine	406 445	1787781	4849233	7416979	8510028	6477937



## Berre l'Étang :

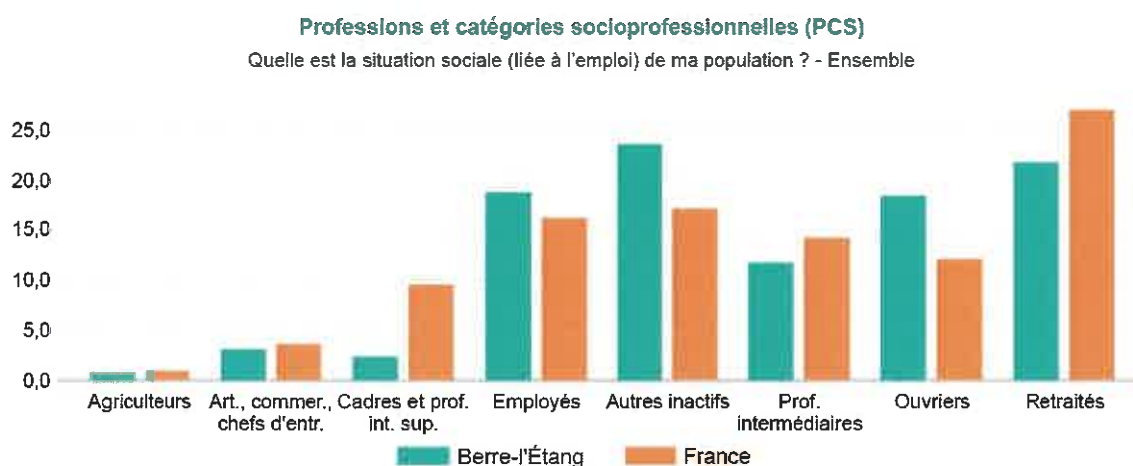


Source COMPAS

En 1999 la part des employés ou ouvriers représentait 70.9% de la population parmi les actifs. De cette date à 2007 on note une baisse significative en atteignant une part de 65.4%. De 2012 à 2017 on note une tendance à la stagnation.

L'évolution de la part des cadres ou professions intellectuelles est marquée par une toute autre tendance. 1999 se caractérise par le faible taux atteignant 2.2% des actifs de la commune. La part n'a fait que progresser dans les années suivantes. On note une légère baisse depuis 2017 (on passe de 4.9% en 2012 à 4.3% en 2017).

Les **professions intermédiaires** quant à elles, ont atteint une part importante en 2007 en représentant 21.5% des actifs (en 1999 elles ne représentaient que 13.4%). On note toutefois une légère baisse jusqu'en 2017 (20.5%)



Source : Insee, RP - 2018





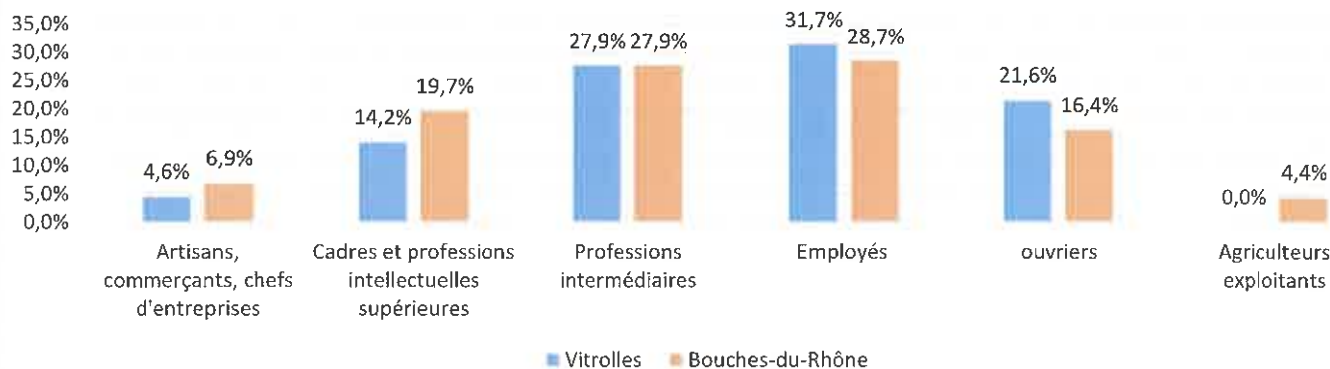
	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 39 ans	40 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans ou plus	Ensemble
En contrat d'apprentissage	23	48	3	1	0	0	75
Placés par une agence d'intérim	1	44	79	58	11	0	193
Emplois aidés (contrats uniques d'insertion, d'initiative emploi, d'accompagnement dans l'emploi, avenir...)	5	7	14	13	9	0	48
Stagiaires rémunérés en entreprise	3	13	0	0	0	0	16
Autres emplois à durée limitée, CDD (contrats à durée déterminée), contrats courts, saisonniers, vacataires...	26	107	219	166	76	6	599
Emplois sans limite de durée, CDI (contrats à durée indéterminée), titulaires de la fonction publique	23	214	1 247	1 639	576	43	3 741
Non salariés : Indépendants	3	12	93	129	46	6	287
Non salariés : Employeurs	0	0	92	71	28	0	191
Non salariés : Aides familiaux	0	0	6	0	0	0	6
Ensemble	83	444	1 751	2 077	746	54	5 156

insee, RP exploitation complémentaire 2019

## Vitrolles :

Vitrolles compte, en proportion, davantage d'ouvriers et d'employés que le département et, a contrario, moins de cadres.

Actifs en emploi selon la catégorie socioprofessionnelle Vitrolles/ département  
INSEE, RP 2017



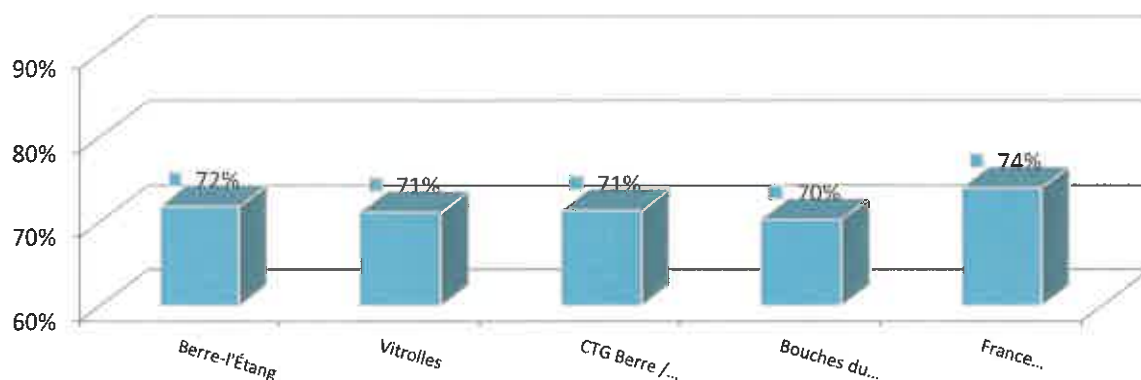
Néanmoins, la part des ouvriers tend à diminuer depuis 2007, alors que celle des cadres augmente (+ 4,3 points entre 2007 et 2017 sur Vitrolles), tendance qui est plus marquée sur Vitrolles que sur le département (+ 2,6 points au niveau départemental entre 2007 et 2017).



## - Taux d'activité des 15 à 64 ans

	Population 15 à 64 ans	Taux d'activité
Berre-l'Étang	8 480	71,8%
Vitrolles	21 406	71,1%
CTG Berre / Vitrolles	29 886	71,3%
Bouches du Rhône	1 265 330	70,2%
France Métropolitaine	40 405 147	74,0%

Source Insee 2016

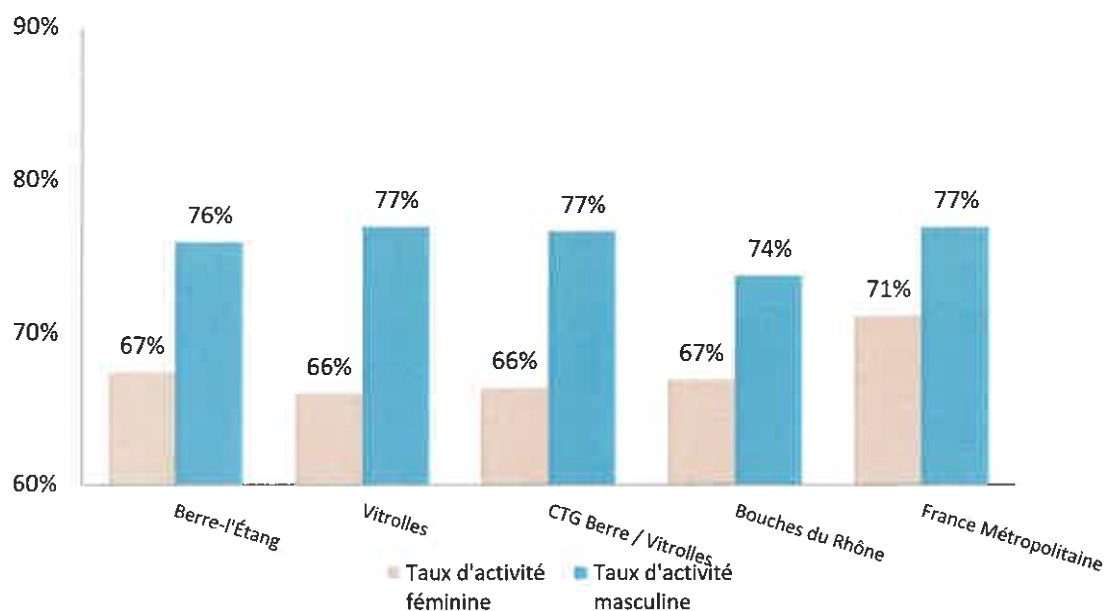


## - Taux d'activité des hommes et des femmes

	Population féminine			Population masculine		
	Total	Actif	Tx d'activité	Total	Actif	Tx d'activité
Berre-l'Étang	4 125	2 781	67%	4355	3307	76%
Vitrolles	11 406	7 529	66%	10000	7693	77%
CTG Berre / Vitrolles	15 531	10 310	66%	14 356	11 001	77%
Bouches du Rhône	650 850	435 635	67%	614480	453047	74%
France Métropolitaine	20 447 773	14 539 223	71%	19957374	15352592	77%

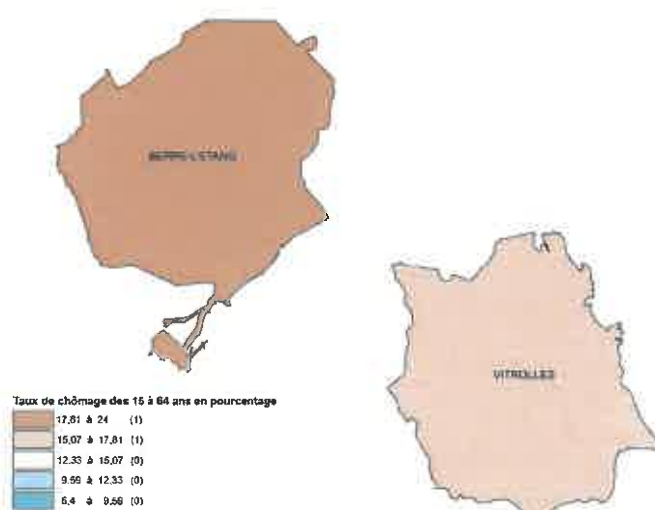
Source Insee 2016





### - Taux de chômage des 15 à 64 ans

	Population 15 à 64 ans	Taux de chômage
Berre-l'Étang	8 480	19,1%
Vitrolles	21 406	16,0%
CTG Berre / Vitrolles	29 886	16,92%
Bouches du Rhône	1 269 371	15,60%
France Métropolitaine	40 515 561	13,70%

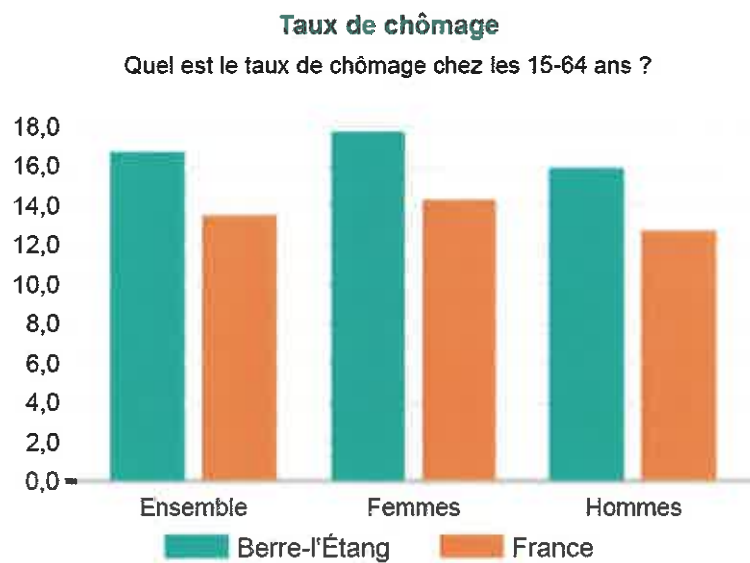




### Définition

Le taux de chômage des 15 à 64 ans est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs) calculé en mettant en rapport les chômeurs des 15-64 ans avec les actifs de cette classe d'âge.

## Berre l'Étang :



Source : Insee, RP - 2018

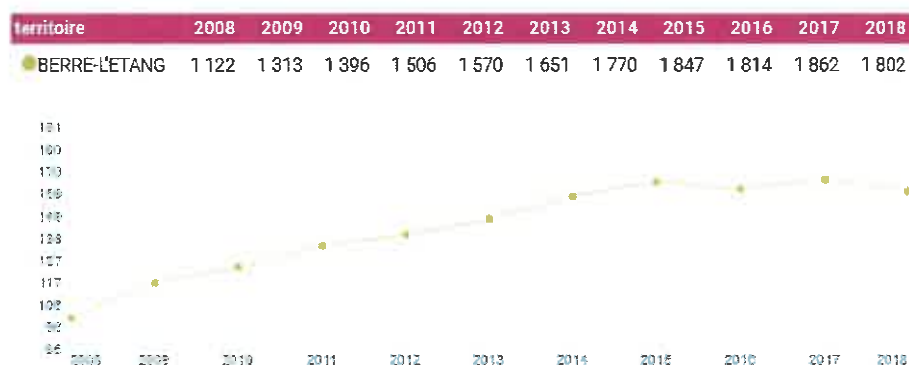
Des marqueurs prononcés de précarité de l'emploi et un chômage en progression.

On dénombre 1802 demandeurs d'emploi en 2018.

Avec un indice estimé des demandeurs d'emploi qui s'élève à 30.1%.

### ▪ Evolution du taux de chômage (source pôle emploi 2018)

Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C

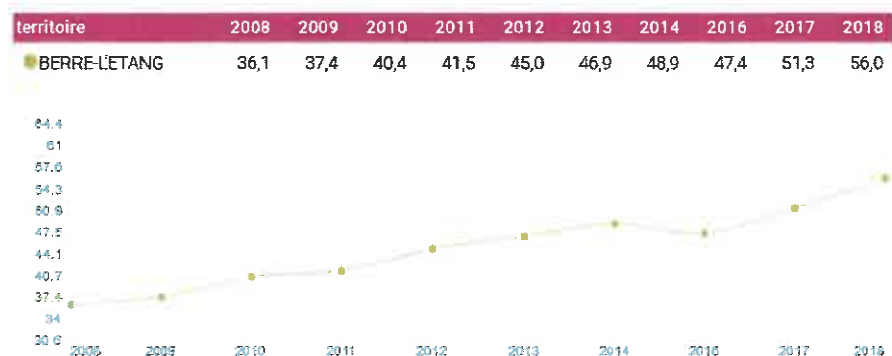


Source COMPAS





**Part des demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C de longue durée (1 an ou plus) parmi l'ensemble de demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C en %**



Source COMPAS

Les **obstacles à de « bonnes » conditions d'emploi** restent prononcés pour certaines catégories de population, notamment les jeunes et les femmes

### Vitrolles :

Sur Vitrolles, les écarts en termes d'insertion professionnelle restent importants entre les femmes et les hommes : en 2017, le taux d'activité des hommes était de 76,9% contre 66,4% pour les femmes, soit un écart de 10,5 points (contre un écart de 6,6 points au niveau départemental). Le taux d'emploi des hommes était de 66,4% pour les hommes et de 55,6% pour les femmes, soit un écart de 10,8 points contre 6,4 points au niveau départemental (taux d'emploi des hommes du département : 63,2%, taux d'emploi des femmes du département : 56,8%).

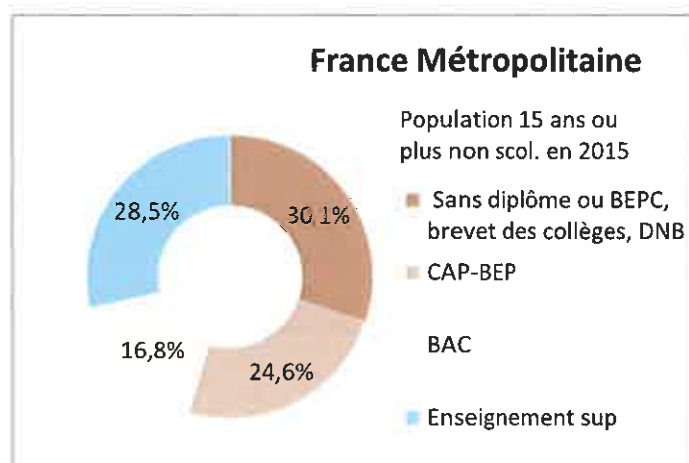
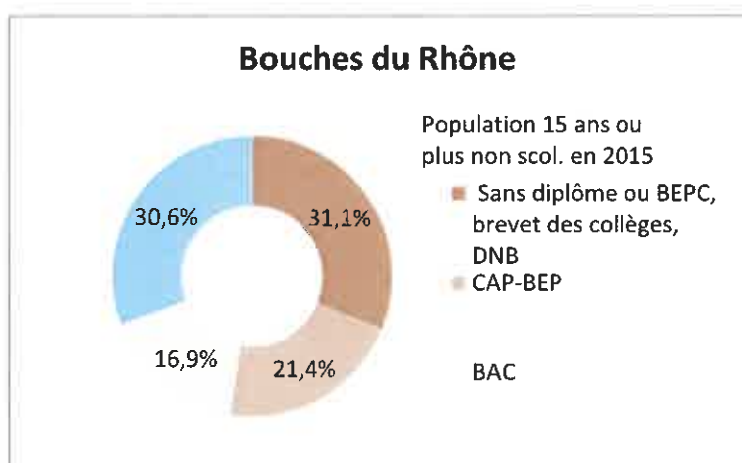
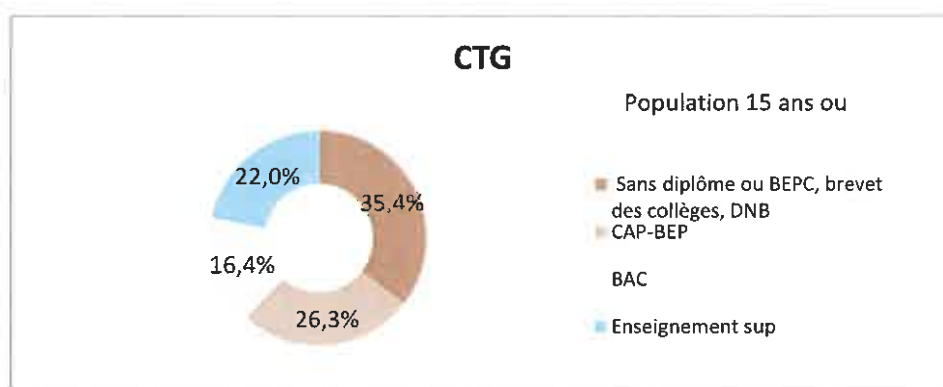
Par ailleurs, la part des femmes parmi les chômeurs était, en 2017 (source Recensement) de 53,9% sur Vitrolles contre 51,1% sur les Bouches-du-Rhône.

Enfin, 27,2% des femmes salariées sont à temps partiel (RP 2017), contre 8,1% des hommes.

- La question de l'insertion professionnelle des femmes reste donc une question prégnante sur Vitrolles.



## - Niveau de formation



Source INSEE 2016

	Population de 15 ans ou + non scolarisée en 2016	Sans diplôme ou BEPC, brevet des collèges, DNB		CAP-BEP		BAC		Enseignement supérieur	
		Nb	Taux	Nb	Taux	Nb	Taux	Nb	Taux
Berre-l'Étang	9 974	4 398	44,1%	2 743	27,5%	1 395	14,0%	1 437	14,4%
Vitrolles	24 151	7 676	31,8%	6 218	25,7%	4 186	17,3%	6 070	25,1%
<b>CTG Berre / Vitrolles</b>	<b>34 124</b>	<b>12 075</b>	<b>35,4%</b>	<b>8 961</b>	<b>26,3%</b>	<b>5 581</b>	<b>16,4%</b>	<b>7 507</b>	<b>22,0%</b>
Bouches du Rhône	1 464 310	455 324	31,1%	312 827	21,4%	247 741	16,9%	448 417	30,6%
France Métropolitaine	46 877 261	14 095 708	30,1%	11 511 481	24,6%	7 887 948	16,8%	13 382 125	28,5%



# Berre l'Étang :

## Les diplômés du supérieur

Mon territoire accueille-t-il, plus que d'autres, une population de diplômés ?

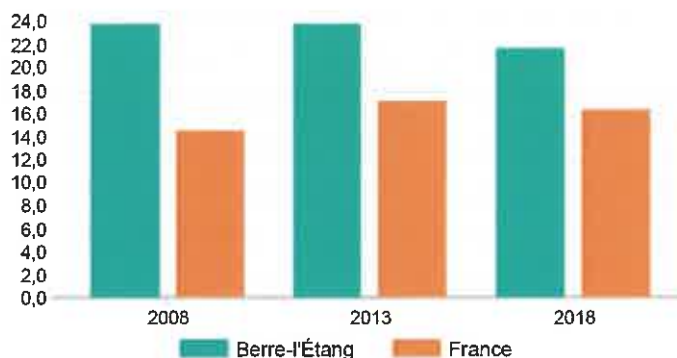
- Ensemble

Indicateurs	Berre-l'Étang	France
Part des diplômés du supérieur parmi les 15 ans et plus non scolarisés (%)	15,2 ▼	30,7

Source : Insee, RP - 2018

## Les jeunes en difficulté d'insertion

Quelle est la part des jeunes de 15-24 ans ni en emploi, ni en formation (NEET), c'est-à-dire déscolarisés ou confrontés à des difficultés d'insertion ?



Source : Insee, RP - 2017

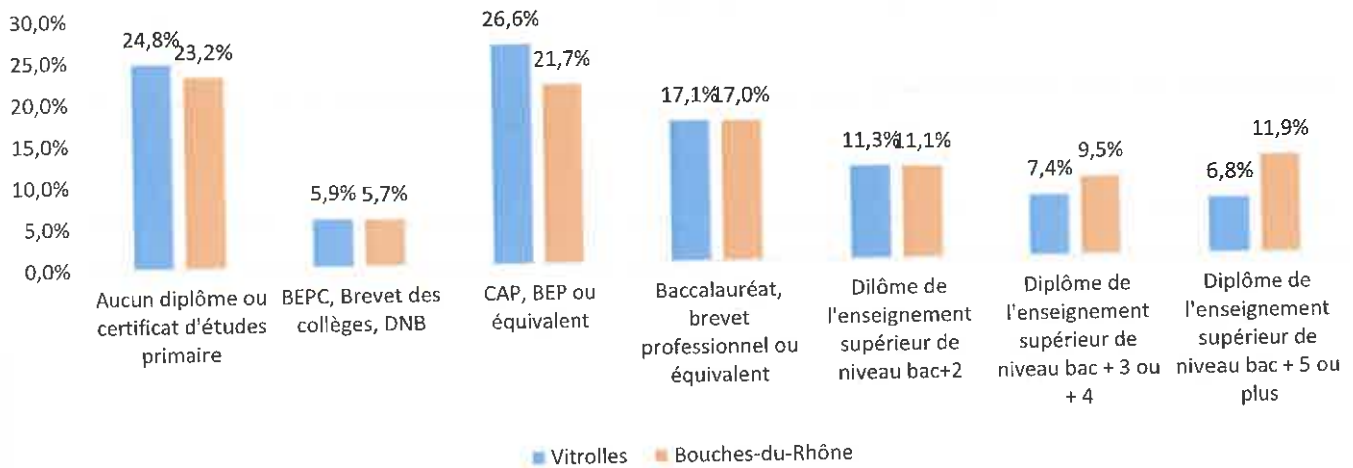
	Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	BEPC, brevet des collèges, DNB	CAP, BEP ou équivalent	Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 2	Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 3 ou bac + 4	Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 5 ou plus	Ensemble
15 à 19 ans	77	11	27	32	1	0	0	147
20 à 24 ans	94	49	157	188	51	31	7	575
25 à 39 ans	443	113	642	562	314	171	106	2 352
40 à 54 ans	775	133	905	470	285	162	60	2 789
55 à 64 ans	654	91	580	175	67	54	18	1 640
65 ans ou plus	1 643	114	510	187	119	36	71	2 680
Ensemble	3 686	510	2 820	1 613	837	454	261	10 181

Insee, RP exploitation principale 2019



## Vitrolles :

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans et plus  
INSEE, RP 2017



Les vitrollais ont des niveaux de formation moins élevés que sur le département : - 5,1% sur les bacs +5 et plus, + 4,9% sur les CAP/ BEP. La part des diplômés du supérieur progresse depuis 2007, suivant une courbe générale (tendance également au niveau départemental).

### ➤ Population de 15-64 ans par type d'activité à l'échelle du territoire

- 71% d'actifs dont 59% ayant un emploi. Taux identiques à ceux du département
- une disparité entre les communes : pour Vitrolles 60% d'actifs ayant un emploi ; 58% pour Berre
- Pour Vitrolles 12% d'actifs chômeurs ; 14% pour Berre
- A noter : le taux d'actifs occupés est en augmentation sur Berre depuis 2012 et stable sur Vitrolles.

### ➤ Emploi par secteur

- prédominance des ouvriers, employés et professions intermédiaires avec des taux > taux départementaux
- taux des cadres et professions intellectuellement supérieures < taux du département
- A noter : une augmentation de la part des cadres et professions intellectuellement supérieures depuis 2007

### ➤ Taux d'activité des hommes et des femmes :

- Comme au niveau départemental et national, le taux d'activité des femmes est en deçà du taux d'activité des hommes : 66% taux d'activité des femmes et 77% celui des hommes
- La part des femmes dans les actifs chômeurs est plus importante





- Presque 28% des femmes salariées sont à temps partiel contre 8% des hommes

➤ Taux de chômage

-un taux de chômage de presque 17% et atteignant 19% pour Berre l'Etang

-un taux > au taux des BdR

➤ Niveau de formation

-A l'échelle du territoire CTG, le niveau de formation des 15 ans et plus est bas avec 61,7% de la population en 2016 sans diplôme ou niveau CAP-BEP (département : 52,5%)

-une disparité entre les communes : ce taux atteint 71,6% pour la commune de Berre (57,5% sur Vitrolles)

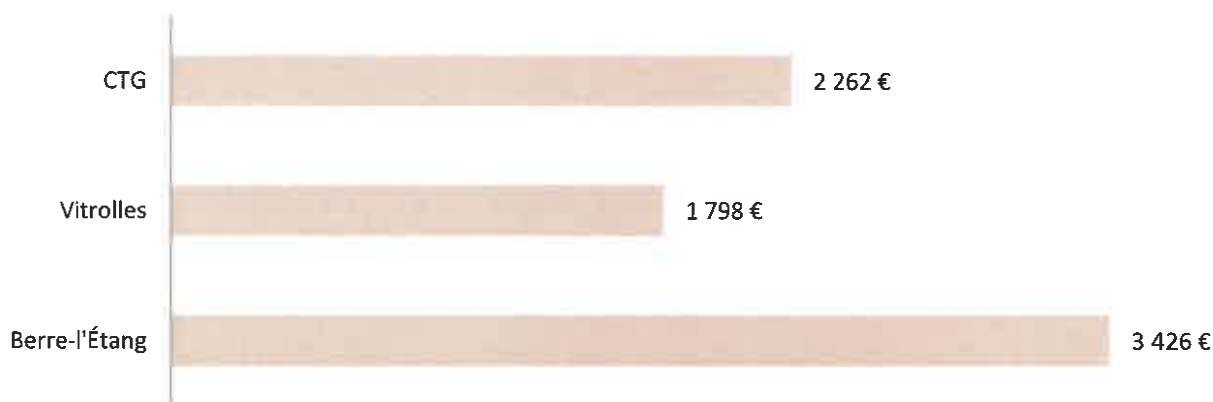
-le taux de la population disposant d'un diplôme d'enseignement supérieur sur le territoire CTG est de 8 points inférieur à celui du département (22%<30,6%) et de 16 points inférieurs pour Berre l'Etang.



## 4. Ressources

### Données générales

#### - Potentiel financier par habitant

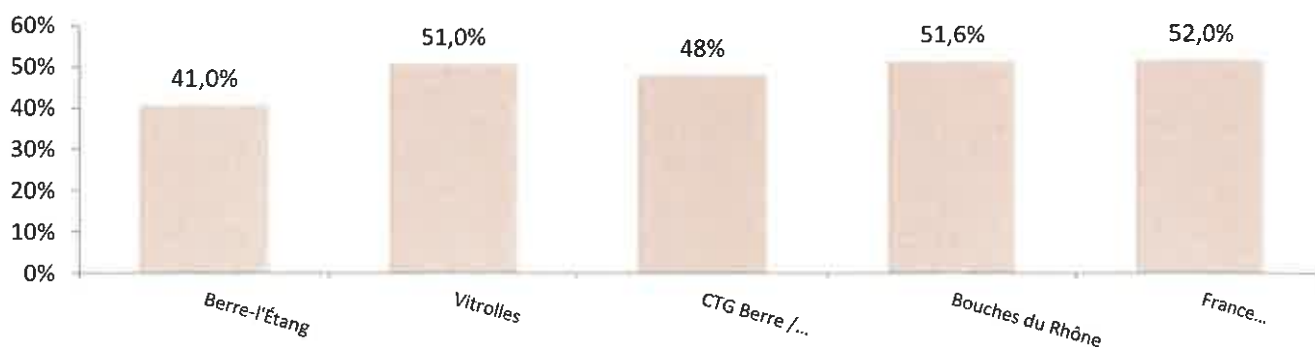


Source INSEE 2016

#### Potentiel financier par habitant (définition):

Le potentiel financier remplace à partir de 2005 le potentiel fiscal comme élément de mesure de la richesse théorique d'une commune. Ce potentiel financier est égal au potentiel fiscal, auquel est ajoutée la dotation forfaitaire de la DGF provenant de l'Etat, perçue par la commune l'année précédente (hors compensation de la suppression de la part salaire de la taxe professionnelle). Ce potentiel financier permet ainsi de prendre en compte l'ensemble des ressources stables d'une collectivité. En effet, outre la capacité de la collectivité à mobiliser des ressources fiscales (potentiel fiscal) s'ajoute la richesse tirée par ces collectivités de certaines dotations versées par l'État de manière mécanique et récurrente, et qui sont un élément essentiel pour équilibrer leur budget.

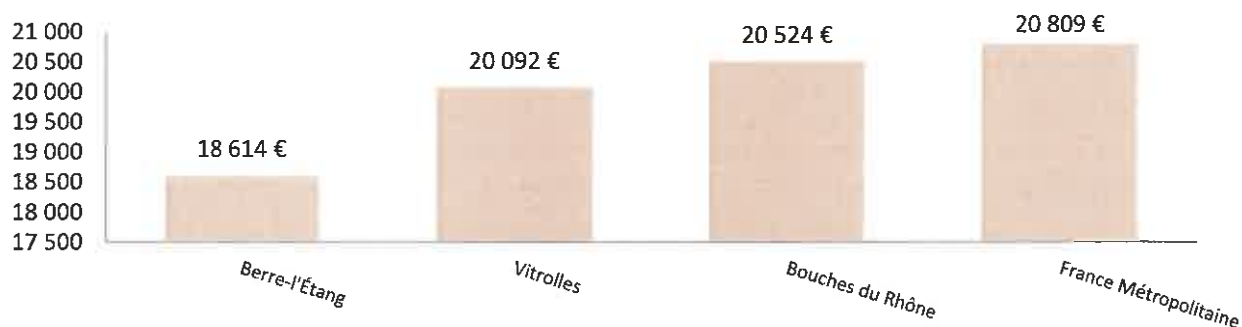
#### - Part des ménages fiscaux imposés en 2016



Source INSEE 2016



## - Revenu médian par unité de consommation



Source INSEE 2016

### Revenu disponible médian par unité de consommation (définition) :

Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (uc). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.

Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 uc au premier adulte du ménage, 0,5 uc aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 uc aux enfants de moins de 14 ans.

Le revenu disponible d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

## - Rapport inter décile 9<sup>ème</sup>/1<sup>er</sup>

	1er décile du niveau de vie	9e décile du niveau de vie	Rapport interdécile 9e décile/1er décile
Berre-l'Étang	10 233 €	30 434 €	3,0
Vitrolles	10 733 €	33 110 €	3,1
Bouches du Rhône	9 916 €	38 096 €	3,8
France Métropolitaine	10 948 €	37 880 €	3,5

Source INSEE 2016

### Rapport inter décile 9ème/1er (définition)

Le rapport interdécile est le rapport entre le neuvième décile (niveau de vie qui sépare les 90 % qui touchent le moins des 10 % qui touchent le plus) et le premier décile (niveau de vie qui sépare les 10 % les plus pauvres des 90 % restants). Le rapport interdécile mesure combien de « fois » les plus riches reçoivent ce dont les pauvres disposent



## - Taux de pauvreté



### Taux de pauvreté (définition) :

Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). On privilégie en Europe le seuil de 60 % du niveau de vie médian qui s'élevait en 2016 à 1 026 euros par mois.

### Berre l'Étang :

En 2018, 41% des ménages étaient imposés et la médiane du revenu disponible par unité de consommation était de 18 640€ soit presque 2 000€ en deçà de celui du département.  
Le rapport inter décile est plus faible que celui du département.

### Vitrolles :

En 2018 (RP, INSEE), 51% des ménages vitrollais étaient imposés (51,3% au niveau départemental) la médiane du revenu disponible par unité de consommation était de 20 800 €/ an (contre 21 360 €/ an au niveau départemental).

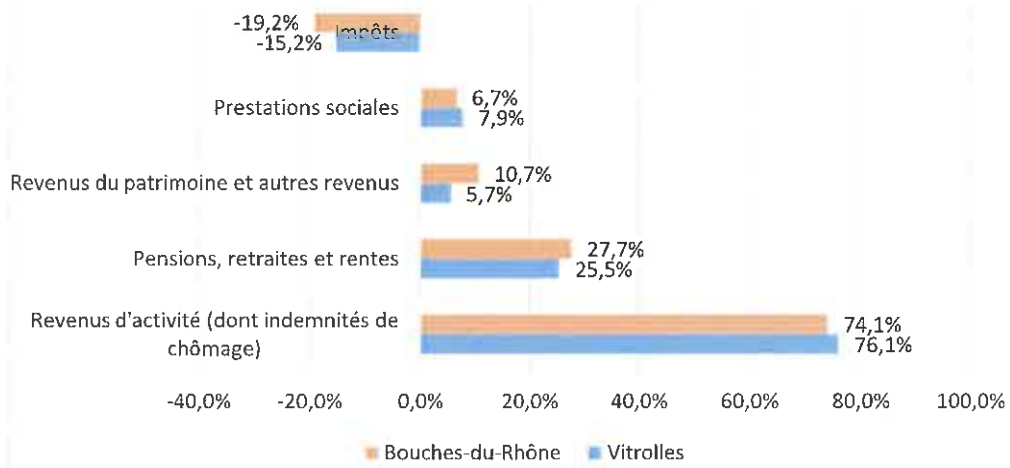
Le tableau ci-dessus montre une distribution des revenus plus resserrée sur Vitrolles qu'au niveau départemental avec un rapport inter décile plus faible avec à la fois un niveau de revenu du 1<sup>er</sup> décile plus élevé et un niveau de revenu du 9<sup>ème</sup> décile plus faible.

Les revenus des vitrollais sont davantage issus des revenus d'activité et des prestations sociales (dont 3,2% de prestations familiales contre 2,2% au niveau départemental ce qui est logique au regard de la composition des ménages, cf. supra) et proviennent moins des revenus du patrimoine et de pensions, retraites et rentes.





Décomposition des revenus disponibles sur l'année 2018  
FiLoSoFi au 01/01/2020





## Données allocataires

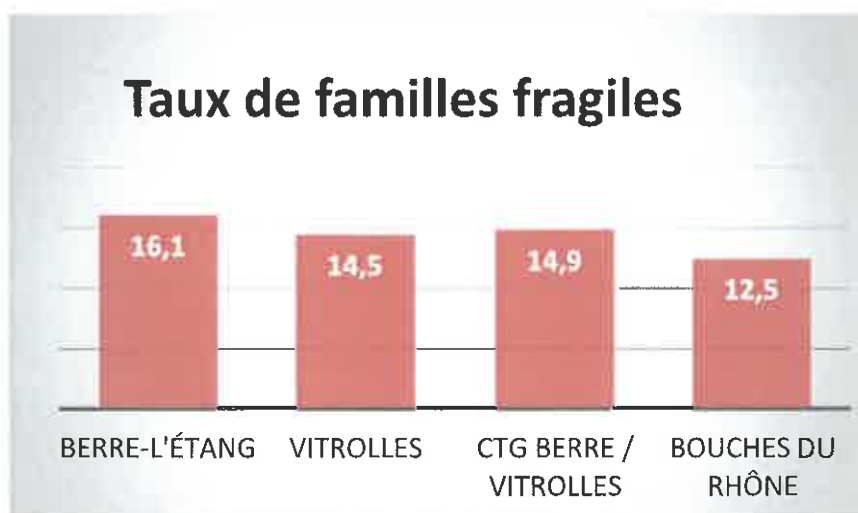
### - Nombre d'allocataires et taux de couverture

	Population en 2016 (princ)	Personnes couvertes CAF	Taux couverture CAF	Personnes couvertes CAF/MSA	Taux couverture CAF/MSA
Berre-l'Étang	13 483	7 100	53%	7 818	58%
Vitrolles	33 880	19 805	58%	20 094	59%
CTG Berre / Vitrolles	47 363	26 905	57%	27 912	59%
<b>Bouches du Rhône</b>	2 019 717	1 044 799	52%	1 073 689	53%
<b>France Métropolitaine</b>	64 468 721	30 631 082	48%	32 014 128	50%

### - Allocataires fragiles

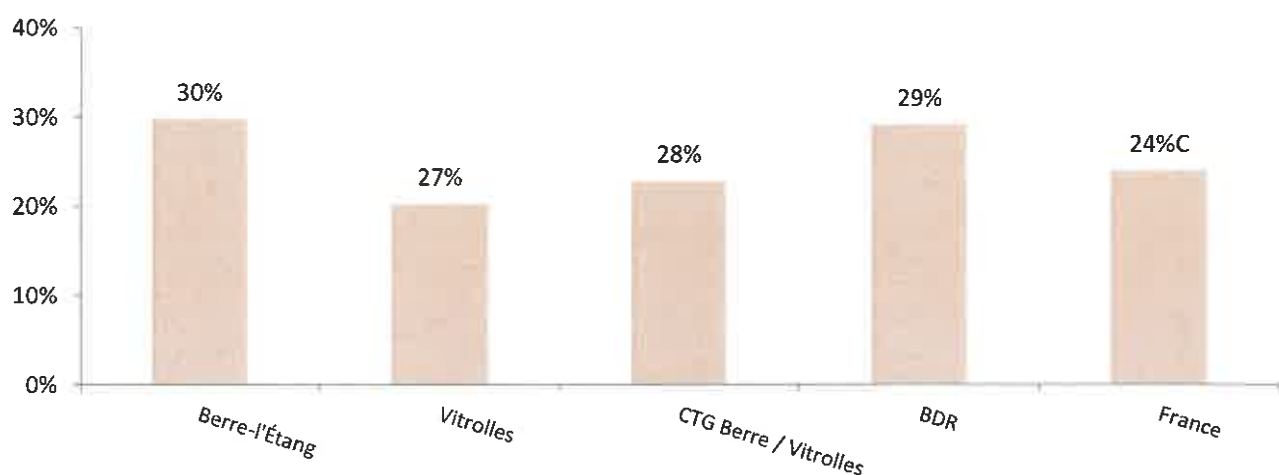
	Nb de familles fragiles	Taux de familles fragiles	Nb de monoparents fragiles	Nb d'allocataires isolés fragiles
Berre-l'Étang	248	16,1	108	143
Vitrolles	660	14,5	300	343
CTG Berre / Vitrolles	908	14,9	408	486
<b>Bouches du Rhône</b>	28 051	12,5	14 003	25 599
<b>France Métropolitaine</b>	891 560	13,6	404 609	757 147

Source CAF 2018





## Evolution des allocataires fragiles entre 2014 et 2018 :



### Allocataires fragiles (définition) :

Allocataires au-dessus du seuil de bas revenus grâce aux prestations, le seuil de bas revenus désignant un RUC fixé à 1071 euros pour l'année 2018.

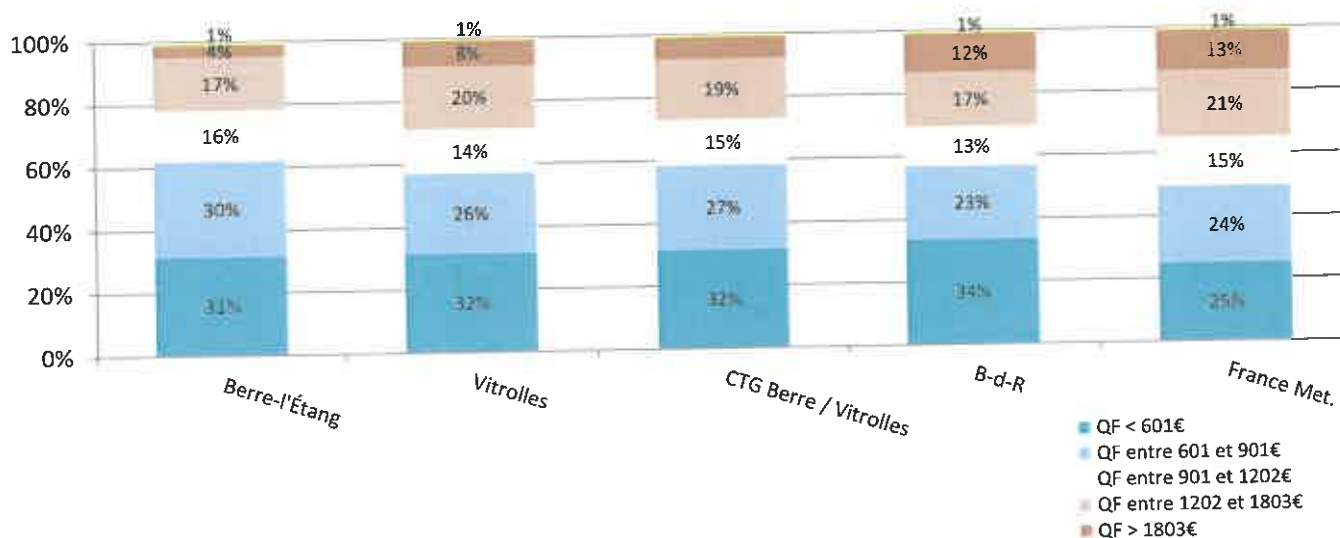
### - Part des bénéficiaires RSA, Prime d'activité et AAH



Source CAF 2018



## - Répartition des familles selon leur quotient familial



Source CAF 2018

### QF (définition) :

Le quotient familial est un outil de mesure des ressources mensuelles des familles allocataires qui tient compte à la fois de leurs revenus professionnels et/ou de remplacement, des prestations familiales mensuelles perçues (y compris celles versées à des tiers comme l'Apl) et de leur composition familiale. Il est actualisé lorsqu'il y a un changement de situation familiale, professionnelle etc.

S'il est calculé à partir des ressources annuelles imposables de l'année civile de référence, il tient compte néanmoins des périodes de cessation d'activité de l'allocataire ou de son conjoint éventuel en neutralisant ou en appliquant un abattement sur les revenus professionnels et/ou de remplacement.

Il est utilisé par la Caf, par exemple pour l'attribution d'aides financières individuelles, mais aussi par les mairies, les Ccas, les associations du secteur périscolaire ou accueil de loisirs pour appliquer des tarifs en fonction de la situation financière de la famille.

## - Taux de dépendance aux PF supérieur à 50%

	PF représentent 100% des ressources	PF représentent entre 75 à 99% des ressources	PF représentent entre 50 à 74% des ressources	Total > 50%
Berre-l'Étang	11,7%	3,4%	6,5%	21,6%
Vitrolles	12,9%	4,4%	6,7%	23,9%
CTG Berre / Vitrolles	12,6%	4,1%	6,6%	23,2%
B-d-R	16,9%	4,1%	6,0%	27,0%
France Métropolitaine	13,5%	3,6%	5,5%	22,6%

Source CAF 2018





## Vitrolles :

D'après les chiffres 2018 de la CAF, 7241 vitrollais étaient allocataires de la CAF, pour une population couverte de 19 805 personnes (soient plus de la moitié de la population communale)

Près du tiers des allocataires étaient isolés sans enfants, environ 40% étaient des couples avec enfants, 22% sont des familles monoparentales.

En 2018, 2 768 allocataires vivaient sous le seuil des bas revenus (7 132 personnes couvertes). 26,5% des allocataires CAF vivant sous le seuil des bas revenus avaient entre 30 et 39 ans et 25,6% avaient entre 40 et 49 ans : la majorité avaient donc entre 30 et 49 ans (tout comme l'ensemble des allocataires), seulement 7,2% avaient plus de 60 ans (contre 11,4% de l'ensemble des allocataires et 7,8% avaient moins de 24 ans (alors que seul 0,8% des allocataires ont moins de 19 ans). Il y a donc une sur représentation des enfants et des moins de 25 ans au sein des allocataires à bas revenus.

### Les données allocataires sur le territoire CTG se caractérisent par :

- Un taux de couverture CAF/MSA > au taux du département de 6 points
- Un taux de familles allocataires fragiles > au taux du département (14,9% contre 12,5% pour les BdR). Ce taux atteint 16,1% pour Berre l'Étang
- Très forte augmentation du nombre de familles fragiles entre 2014 et 2018
- Près de 60% des familles allocataires ont un quotient familial < 901€
- 12,6% des allocataires dépendent à 100% des PF et 23,2% dépendent à 50% des PF



# 5. Quartiers Prioritaires Politique de la Ville

## Vitrolles :

7 485 habitants de la commune vivent dans 2 QPV en 2018 : La Frescoule  
Secteur Centre



## Berre :

3 062 habitants de la commune vivent dans 2 QPV en 2018 : Quartier Béalet-Bessons-Marielle  
Quartier Centre Ville



Source : QPV 2014  
Site internet data.gouv



## 6. Logement

### - Nombre total de logements

	Logements en 2016	Résidences principales en 2016	Logements vacants en 2016	Résidences secondaires en 2016
Berre-l'Étang	5 683	5 241	383	58
Vitrolles	14 382	13 509	776	96
<b>CTG Berre / Vitrolles</b>	<b>20 064</b>	<b>18 750</b>	<b>1 159</b>	<b>155</b>
Bouches du Rhône	1 009 576	890 131	73 593	45 852
France Métropolitaine	34 645 734	28 496 794	2 783 277	3 365 664

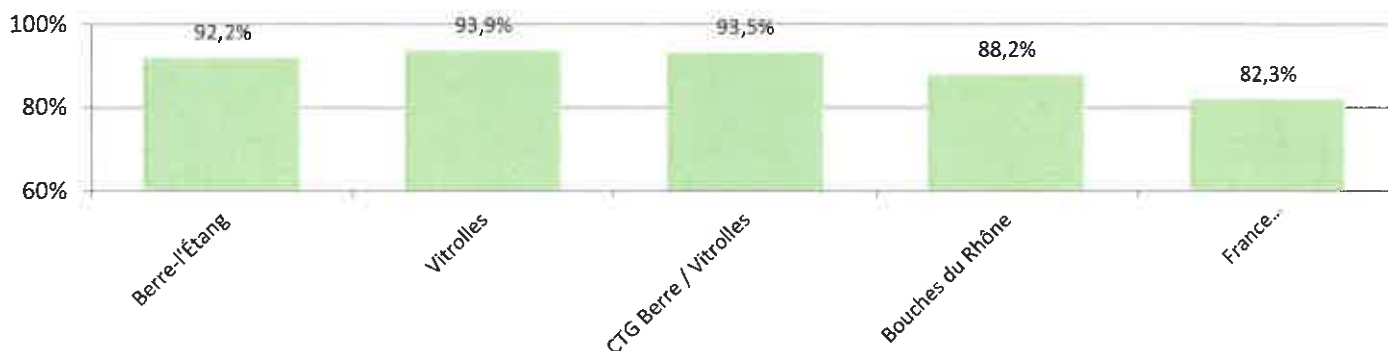
Source INSEE 2016

### - Evolution du nombre de logements

	Evolution 2016 / 2011			
	Logements	Résidences principales	Logements vacants	Résidences secondaires
Berre-l'Étang	6,5%	5,2%	30%	1,0%
Vitrolles	1,9%	-0,6%	69%	31,1%
<b>CTG Berre / Vitrolles</b>	<b>3,1%</b>	<b>1,0%</b>	<b>54,1%</b>	<b>17,8%</b>
Bouches du Rhône	6,8%	4,9%	18%	33,7%
France Métropolitaine	6,5%	5,1%	21%	8,3%

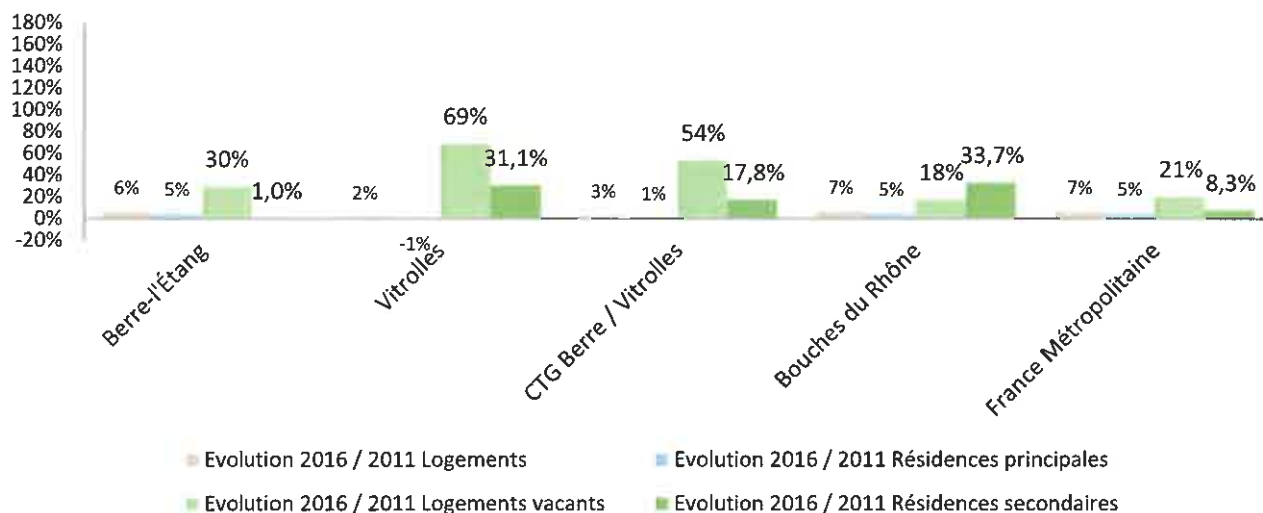
Source INSEE 2011 et 2016

### - Part des résidences principales



Source INSEE 2016





## - Résidences principales selon le statut d'occupation

	Résidences principales en 2016	Propriétaires	Locataires	HLM loué vide	Logés gratuitement
Berre-l'Étang	5 241	2 409 46%	2 599 50%	1 204 23%	233 4%
Vitrolles	13 509	7 488 55%	5 768 43%	3 960 29%	253 2%
CTG Berre / Vitrolles	18 750	9 897 53%	8 367 45%	5 164 28%	486 3%
Bouches du Rhône	890 131	453 564 51%	411 630 46%	134 579 15%	24 937 3%
France Métropolitaine	28 496 794	16 439 004 58%	11 428 421 40%	4 192 422 15%	629 370 2%

Source INSEE 2016

## Vitrolles :

En 2017, d'après l'INSEE, 56,8% des ménages étaient propriétaires (50,9% au niveau départemental), 41,9% étaient locataires (46,4% au niveau départemental) dont 28,7% d'un logement social (15,1% au niveau départemental). 1,3% des ménages étaient logés gratuitement (2,7% au niveau départemental).

- Vitrolles compte une très forte proportion de résidences principales : presque 93% contre 88% sur le département et des taux de logements vacants et de résidences secondaires plus faibles.
- Sur ces items à Vitrolles, les variations 2007-2017 ne sont pas très importantes, avec toutefois une tendance à l'augmentation des logements vacants (280 en 2007) et des résidences secondaires (72 en 2007), et donc une légère baisse des résidences principales (13 958 en 2007). Au total, l'INSEE dénombrait 14 311 logements en 2007 contre 14 398 en 2017.
- Au regard de la baisse relative de la population, nous pouvons projeter que le nombre de personnes / logement a baissé.

D'après l'étude de l'AUPA (chiffres issus de l'Atlas PLS) Vitrolles comptait 31,6% de logements sociaux en 2017, soient 4500 logements appartenant à 9 bailleurs : Logis méditerranée, 13 Habitat, Unicil, CDC habitat, Logirem, SFHE, Famille et Provence, 3F Sud et Erilia.





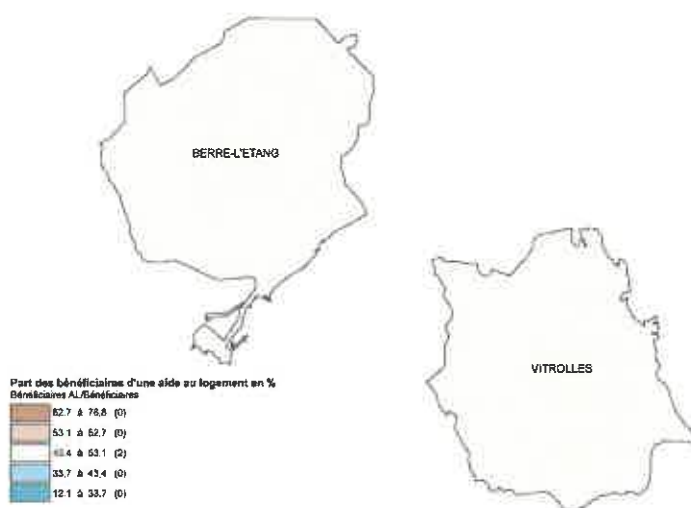
## Types de logement

D'après le recensement 2017 de l'INSEE, Vitrolles compte 44,6% de maisons et 54,9% d'appartements. Soient, proportionnellement davantage d'habitat individuel que sur le département (37,7% de maisons sur les Bouches-du-Rhône).

**Le logement sur le territoire CTG :**

- Grande diversité d'habitats
- 93% des logements sont des résidences principales
- 53% des occupants sont propriétaires de leur résidence principale
- 48% sont locataires dont 28% sont locataires de logement HLM (ce taux est supérieur de 15 points à celui du département)

## - Nombre et part de bénéficiaires d'une aide au logement



Source CAF 2018

	Nombre total d'allocataires	Bénéficiaires d'une aide au logement	Part des bénéficiaires d'une aide au logement
Berre-l'Étang	2 813	1 440	51,2%
Vitrolles	7 241	3 343	46,2%
CTG Berre / Vitrolles	10 054	4 783	47,6%
Bouches du Rhône	438 710	237 177	54,1%
France Métropolitaine	12 227 632	6 078 543	49,7%

Source CAF 2018



## 7. Petite enfance

### - Naissances domiciliées

	Naissances domiciliées			Evolution 2016 / 2018
	en 2016	en 2017	en 2018	
Berre-l'Étang	162	160	149	-8,0%
Vitrolles	512	504	447	-12,7%
CTG Berre / Vitrolles	674	664	596	-11,6%
Bouches du Rhône	25 811	25 739	25 571	-0,9%
France Métropolitaine	742 659	728 040	717 772	-3,4%

Source INSEE 2016 et 2018

### - Les enfants de moins de 3 ans

	Enfants de moins 3 ans
Berre-l'Étang	457
Vitrolles	1 342
CTG Berre / Vitrolles	1 799
Bouches du Rhône	69 486
France Métropolitaine	2 191 441

Source INSEE 2016

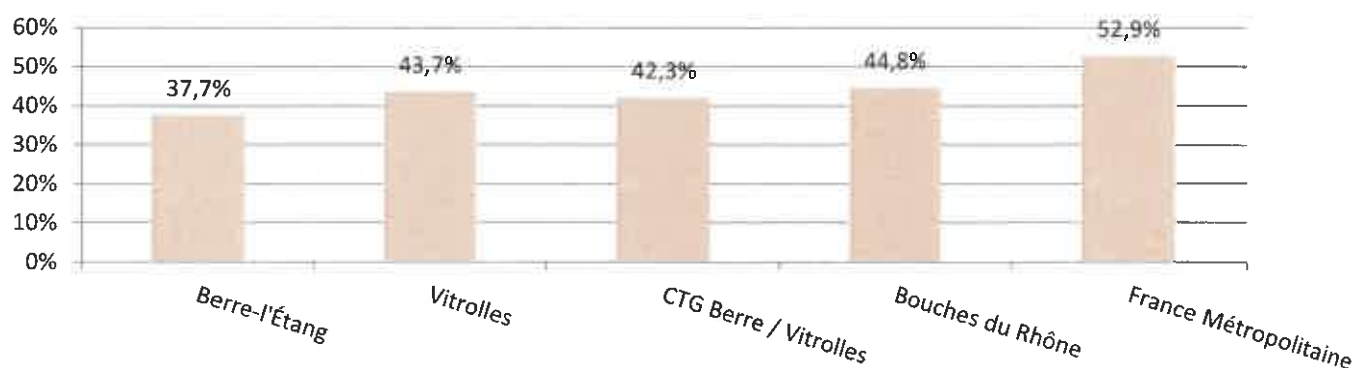
### - Familles actives CAF avec enfant de moins de 3 ans

	Nb familles avec enfants 0-2 ans	dont monoparents actifs	dont couples actifs (2emplois)	Nb familles actives avec enfants de 0-2 ans	Part des familles avec enfants 0-2 ans actives
Berre-l'Étang	393	17	131	148	37,7%
Vitrolles	1 244	89	455	544	43,7%
CTG Berre / Vitrolles	1 637	106	586	692	42,3%
Bouches du Rhône	62 837	4 314	23 813	28 127	44,8%
France Métropolitaine	1 789 481	102 049	844 868	946 917	52,9%

Source CAF 2018



### Part des familles actives avec enfants de moins de 3 ans



### Nombre EAJE

	EAJE	Nb places agrément 0 à 5 ans
Berre-l'Étang	1	72
Vitrolles	9	378
CTG Berre / Vitrolles	10	450
Bouches du Rhône	448	17 112

Source CAF social

### - Nombre de RAM

	Nombre de RAM
Berre-l'Étang	0
Vitrolles	1
CTG Berre / Vitrolles	1
Bouches du Rhône	25

Source : Service social CAF

### - Nombre d'enfants pré-scolarisés

	Nombre d'enfants pré-scolarisés
Berre-l'Étang	13
Vitrolles	70
CTG Berre / Vitrolles	83
Bouches du Rhône	1 971
France Métropolitaine	91 778

Source : Cafdata



- **Nombre d'assistantes maternelles agréées**

	Assistantes maternelles sur novembre 2019	Enfants gardés par les Assistantes Maternelles	Nombre d'enfants gardés par assistante maternelle
Berre-l'Étang	18	46	2,6
Vitrolles	89	243	2,7
<b>CTG Berre / Vitrolles</b>	<b>107</b>	<b>289</b>	<b>2,7</b>
Bouches du Rhône	4459	13589	3,0
France Métropolitaine	256553	799746	3,1

Source : Imaje

- **Nombre de familles et d'enfants bénéficiaires de la PREPARE**

	Nb d'enfants moins de 3 ans PREPARE	Allocataires bénéficiaires de PREPARE	Nb de familles avec enfant de - de 3 ans	Taux de familles avec enfants moins de 3 ans bénéficiaires PREPARE
Berre-l'Étang	55	49	393	12,5%
Vitrolles	198	176	1 244	14,1%
<b>CTG Berre / Vitrolles</b>	<b>253</b>	<b>225</b>	<b>1 637</b>	<b>13,7%</b>
Bouches du Rhône	8 122	7 191	62 837	11,4%
France Métropolitaine	279 949	248 111	1 789 481	13,9%

Source CAF 2018

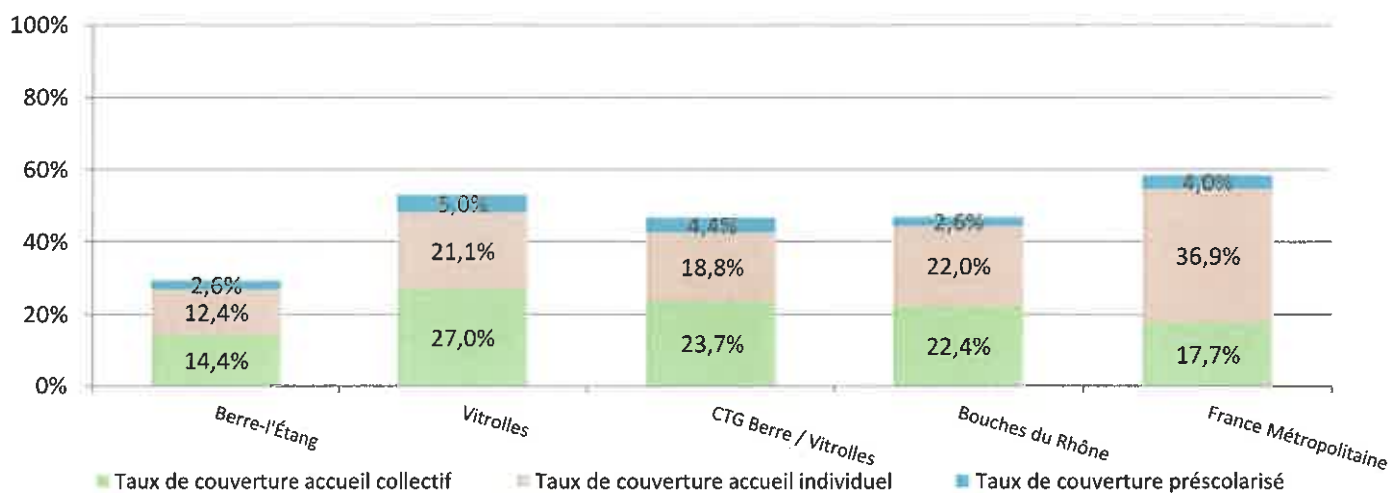
- **Taux de couverture accueil individuel/ collectif**

	Taux de couverture accueil collectif	Taux de couverture accueil individuel	Taux de couverture préscolarisé	Taux de couverture global
Berre-l'Étang	14,4%	12,4%	2,6%	29,3%
Vitrolles	27,0%	21,1%	5,0%	53,1%
<b>CTG Berre / Vitrolles</b>	<b>23,7%</b>	<b>18,8%</b>	<b>4,4%</b>	<b>46,8%</b>
Bouches du Rhône	22,4%	22,0%	2,6%	46,9%
France Métropolitaine	17,7%	36,9%	4,0%	58,9%

Source : Cafdata







### La petite enfance sur le territoire CTG

- Une forte diminution des naissances domiciliées entre 2016 et 2018. Pour autant un nombre d'enfants de moins de 3 ans important
- Un taux d'activité des parents d'enfants de moins de 2 ans 42,3%
- Des modes de garde diversifiés
- Un taux de pré-scolarisation important sur Vitrolles, de 5% soit 2,5 points de plus que sur le département)
- Un taux de couverture globale équivalent à celui du département mais < à celui de la France Métropolitaine
- A noter : une forte disparité entre les 2 communes. Un taux de couverture globale pour la commune de Berre de 29,3% (53,1% pour Vitrolles)



## 8. Enfance Jeunesse

### - Couverture jeunesse 4/11 ans et 12/17 ans

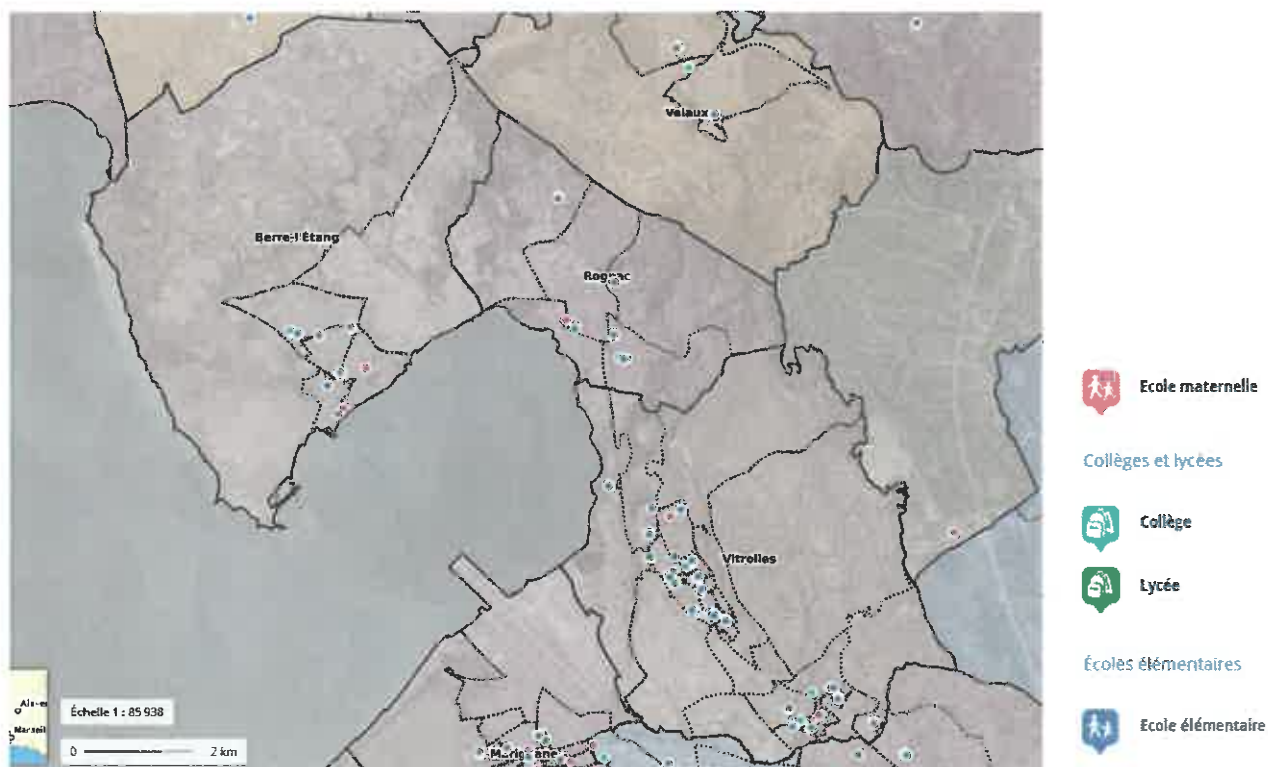
	Nb enfants 4-11 ans	Nb heures 4-11 ans	Couverture jeunesse 4-11 ans	Nb enfants 12-17 ans	Nb heures 12-17 ans	Couverture jeunesse 12-17 ans
Berre-l'Étang	1 365	158 888	116,4	886	0	0,0
Vitrolles	3 983	135 003	33,9	2 590	33 125	12,8
CTG Berre / Vitrolles	5 348	293 891	55,0	3 476	33 125	9,5
Bouches du Rhône	192 187	9 541 162	49,6	142 803	1 413 605	9,9

Source INSEE 2016/ CAF

### - Etablissements scolaires

	Ecole maternelle	Ecole élémentaire	Collège	Lycée
Berre-l'Étang	6	7	1	0
Vitrolles	16	15	4	4
CTG Berre / Vitrolles	22	22	5	4

Source INSEE 2016



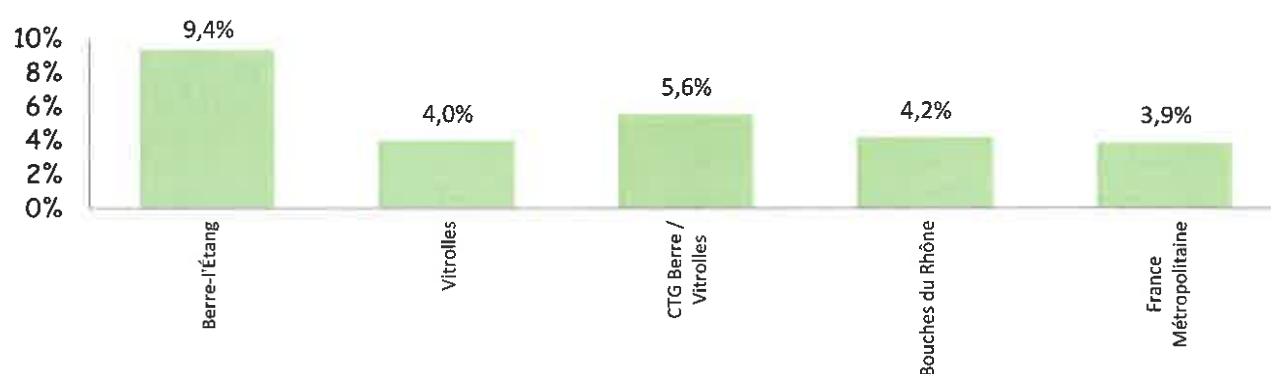


## - Scolarisation des moins de 18 ans

	Nb enfants 2-14 ans	Enfants scolarisés 2-14 ans	Taux de scolarisation 2-14 ans	Nb enfants 15-17 ans	Enfants scolarisés 15-17 ans	Taux de scolarisation 15-17 ans
Berre-l'Étang	2 218	2 021	91,1%	566	513	90,6%
Vitrolles	5 945	5 423	91,2%	1 369	1 314	96,0%
<b>CTG Berre / Vitrolles</b>	<b>8 163</b>	<b>7 444</b>	<b>91,2%</b>	<b>1 935</b>	<b>1 826</b>	<b>94,4%</b>
Bouches du Rhône	313 309	282 500	90,2%	71 940	68 895	95,8%
France Métropolitaine	10 246 012	9 301 389	90,8%	2 372 174	2 279 346	96,1%

Source INSEE 2016

## - Taux de déscolarisation des enfants de 15 à 17 ans



Source INSEE 2016

## - Nombre d'ALSH

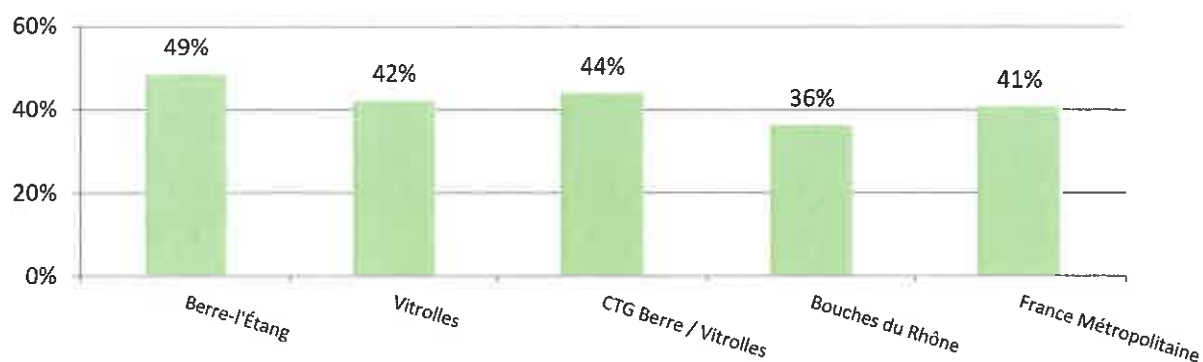
Nombre d'ALSH	
Berre-l'Étang	3
Vitrolles	10
<b>CTG Berre / Vitrolles</b>	<b>13</b>
Bouches du Rhône	656

Source : CAF 2017



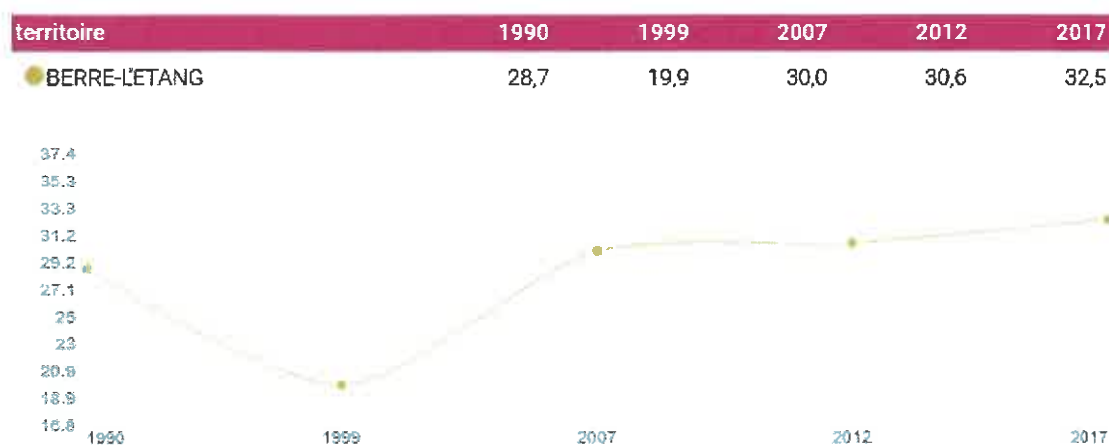
## - Taux d'activité des jeunes (15-24 ans)

Taux d'activité des jeunes de 15 à 24 ans	
Berre-l'Étang	48,82%
Vitrolles	42,42%
CTG Berre / Vitrolles	44,29%
Bouches du Rhône	36,39%
France Métropolitaine	40,90%



## Berre l'Étang :

Part des actifs occupés de 15-24 ans parmi l'ensemble de la population de 15-24 ans en %

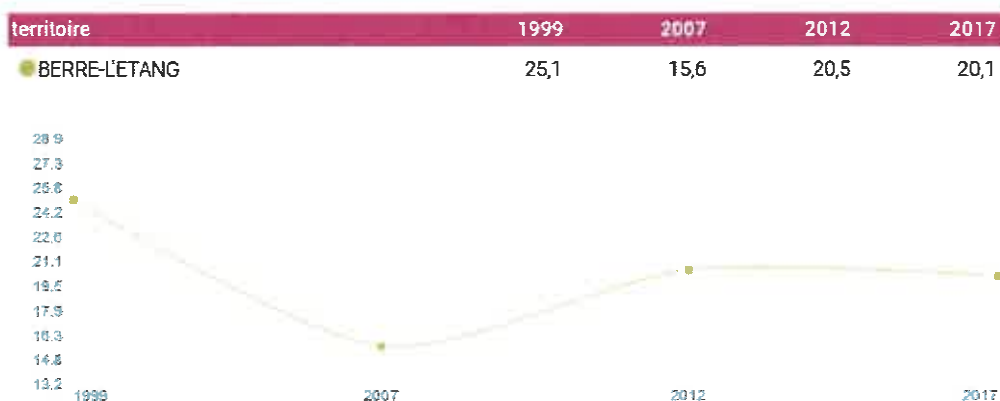


Source COMPAS





**Part des salariés de 15 ans et plus en contrats précaires en % (CDD, intérim, emplois aidés, stages rémunérés, apprentissage)**



Source COMPAS

**La jeunesse et l'offre jeunesse sur le territoire CTG :**

- Une disparité dans les taux de couverture en offre jeunesse sur le territoire :

Pour les 4-11 ans, ce taux est de 116% pour Berre et de 33,9% pour Vitrolles. Au niveau départemental : 49,6%

Pour les 12-17 ans, ce taux est de 0% pour Berre et de 12,8% pour Vitrolles. Au niveau départemental : 9,6%

- Un taux de scolarisation des 2-14 ans > au taux départemental
- Un taux de déscolarisation des 15-17 ans > au taux départemental pour Berre l'Étang (9,4% et 4,2% pour le département)
- Un taux d'activité des jeunes de 15 à 24 ans > de 8 points à celui du département (+12points pour Berre)



## 9. Soutien à la parentalité

### - Familles à bas revenus

	Familles	Familles à bas revenus	Taux de familles à bas revenus
Berre-l'Étang	2 122	584	27,5%
Vitrolles	5 512	1 666	30,2%
CTG Berre / Vitrolles	7 634	2 250	29,5%
Bouches du Rhône	291 721	85 193	28,9%
France Métropolitaine	9 055 984	1 914 218	21,3%

Source CAF 2018

### - Familles nombreuses

	Familles	Familles nombreuses	Taux de familles nombreuses
Berre-l'Étang	2 122	449	21,1%
Vitrolles	5 512	1 069	19,4%
CTG Berre / Vitrolles	7 634	1 518	19,9%
Bouches du Rhône	291 721	48 437	16,6%
France Métropolitaine	9 055 984	1 636 501	18,1%

Source INSEE 2016

### - Familles monoparentales

	Familles	Familles monoparentales	Taux de familles monoparentales
Berre-l'Étang	2 122	546	25,7%
Vitrolles	5 512	1 666	30,2%
CTG Berre / Vitrolles	7 634	2 212	29,0%
Bouches du Rhône	291 721	85 146	29,0%
France Métropolitaine	9 055 984	2 173 856	23,7%

Source INSEE 2016



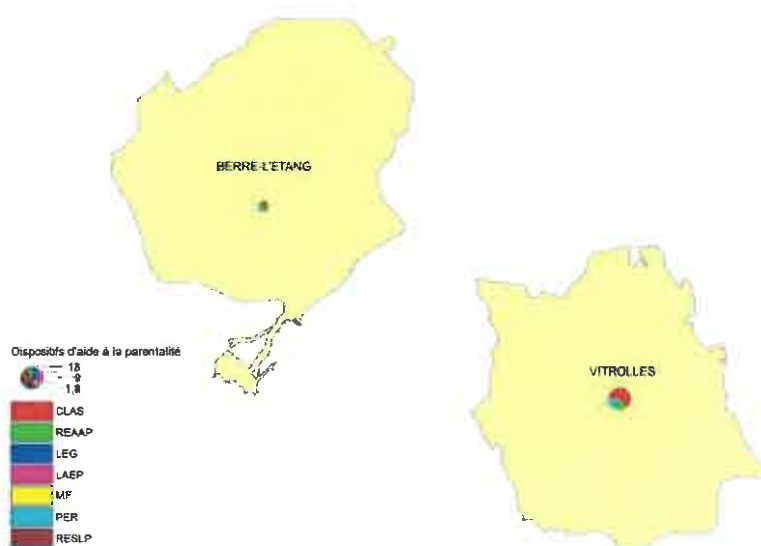
## - Séparations

Nombre de séparations en 2018 (Caf)	
Berre-l'Étang	45
Vitrolles	150
CTG Berre / Vitrolles	195
Bouches du Rhône	8 829

Source CAF 2018

## - Nombre de dispositifs parentalité

- CLAS Contrat local d'accompagnement à la scolarité
- REAAP Réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents
- LEG Lire écrire grandir
- LAEP Lieu d'accueil
- MF Médiation familiale
- PER Périscolaire
- RESLP Réseau de soutien local à la parentalité





	CLAS	REAAP	LEG	LAEP	MF	PER	RESLP	TOTAL
Berre-l'Étang	2	1	0	0	0	1	0	4
Vitrolles	12	3	0	0	0	3	0	18
CTG	14	4	0	0	0	4	0	22
Bouches du Rhône	218	108	0	45	6	298	0	675

### La parentalité sur le territoire CTG :

- Un taux de familles à bas revenu > au taux du département et atteignant 30% pour Vitrolles
- Un nombre important de familles nombreuses (3 enfants ou plus) soit 20% des familles
- 30% de familles monoparentales en 2016 à l'échelle des 2 communes
- Une offre parentalité mobilisée et diversifiée : dispositifs CAF, Médiation familiale...

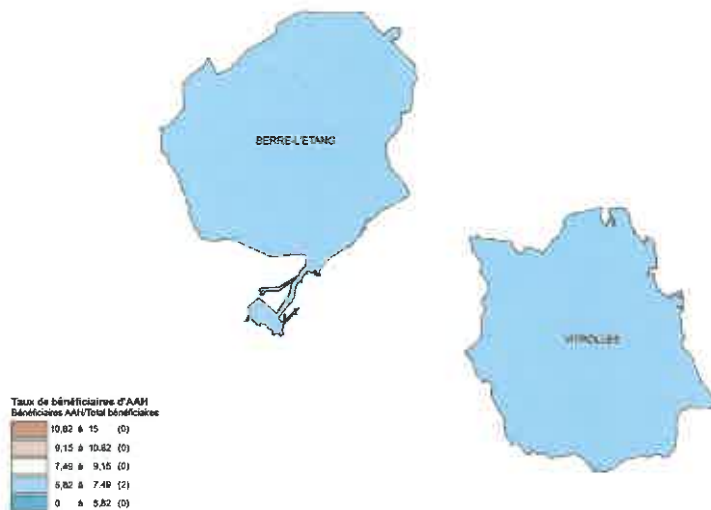




## 10.

## Handicap

## Nombre de bénéficiaires AAH



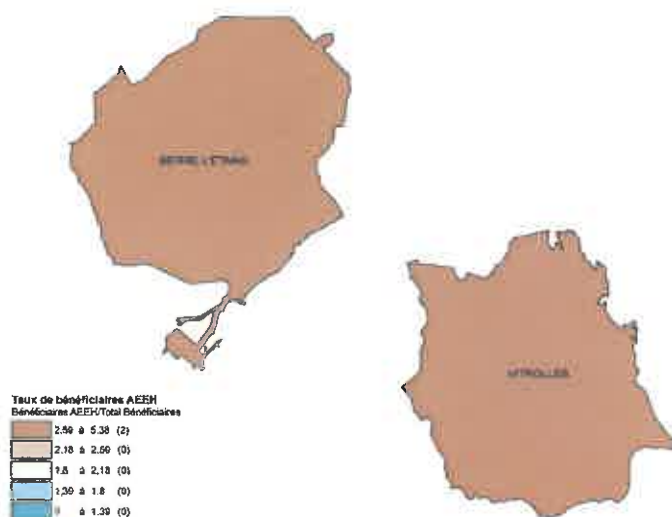
Source Caf 2018

	Bénéficiaires d'AAH	Nombre total d'allocataires	Taux de bénéficiaires AAH
Berre-l'Étang	205	2 813	7,3%
Vitrolles	511	7 241	7,1%
<b>CTG Berre / Vitrolles</b>	<b>716</b>	<b>10 054</b>	<b>7,1%</b>
Bouches du Rhône	33 793	438 710	7,7%
France Métropolitaine	1 081 057	12 227 632	8,8%

Source CAF 2018



## - Nombre de bénéficiaires AEEH



Source CAF 2018

	Bénéficiaires d'AEEH	Nombre total d'allocataires	Taux de bénéficiaires AEEH
Berre-l'Étang	85	2 813	3,0%
Vitrolles	257	7 241	3,5%
<b>CTG Berre / Vitrolles</b>	<b>342</b>	<b>10 054</b>	<b>3,4%</b>
Bouches du Rhône	9 912	438 710	2,3%
France Métropolitaine	267 175	12 227 632	2,2%

### Le handicap à l'échelle du territoire CTG :

- un taux de bénéficiaire de l'AAH identique à celui du département soit un peu plus de 7%
- un taux de bénéficiaire de l'AEEH (enfants en situation de handicap ou de maladie chronique) très important et >au taux départemental et national
- un accueil favorisé dans les structures petite enfance/enfance/jeunesse des enfants en situation de handicap et maladie chronique



# 11. Financement CAF

## - Montant moyen PF versées par allocataire

	PF versées	Allocataires	Montant moyen PF versées par allocataire
Berre-l'Étang	1 210 355 €	2 813	430 €
Vitrolles	3 451 885 €	7 241	477 €
CTG Berre / Vitrolles	4 662 240 €	10 054	464 €
Bouches du Rhône	200 833 221 €	438 710	458 €
France Métropolitaine	5 329 034 599 €	12 227 632	436 €

Source CAF 2016

## - Montants versés pour les prestations de services

	Montant droit PS équipement Animation Vie sociale	Montant droit PS équipement EAJE	Montant droit PS équipement Jeunesse	Montant droit PS équipement Parentalité	Montant total versé pour les prestations de service
Berre-l'Étang	21 983 €	477 461 €	129 714 €	2 554 €	631 712 €
Vitrolles	249 569 €	2 209 746 €	323 441 €	27 844 €	2 810 601 €
CTG Berre / Vitrolles	271 552 €	2 687 207 €	453 155 €	30 398 €	3 442 313 €
Bouches du Rhône	3 981 546 €	109 039 693 €	13 312 943 €	1 315 374 €	127 649 556 €

Source CAF 2016







# Synthèse des éléments du diagnostic









## ELEMENTS DIAGNOSTIC:

- Baisse du nombre de naissances domiciliées
- Forte demande en accueil collectif;
- Taux de familles actives important 42,3% (toutefois < taux des BDR)
- Taux de couverture globale Petite Enfance < taux du département pour Berre l'Étang (29,3% < 46,9%)
- Taux de couverture 4-11 < taux départemental pour Vitrolles (33,9% < 49,6%) et taux de couverture 12-17 < taux départemental pour Berre
- Taux de déscolarisation 15-17 ans > taux du département

### Niveau de formation :

- sans diplôme, BEPC, BEP/CAP, BAC > Département BDR
- Étude supérieure < Département BDR

## PISTES DE REFLEXIONS

## ATOUTS

Des structures Petite enfance diversifiées  
 Des structures: Accueil Collectif de Mineurs (ACM), Accueil de jeunes, Maison des Adolescents (MDA)  
 Présence d'un Relais Petite Enfance sur Vitrolles  
 Un Foyer de Jeunes Travailleurs (Vitrolles)  
 Structures de l'Animation de la vie sociale et des associations qui portent des actions en direction des enfants/jeunes et des actions transversales  
 Centre de vacances dans les Hautes Alpes labellisé VACAF (Vitrolles)  
 Tissu associatif dense avec une offre sportive et culturelle diversifiée  
 Educateurs spécialisés ADDAP 13...  
 Des structures d'accompagnement de la jeunesse: mission locale...  
 Infrastructures ou offres fédératrices pour le public jeune des 2 communes  
 Politique tarifaire attractive favorisant l'accès aux loisirs  
 Des dispositifs: Programme de réussite éducative (PRE), cité éducative (Vitrolles)  
 Atelier Santé ville (Vitrolles)

Développement de la capacité d'accueil collectif 0-3 ans pour Berre  
 Maintien et optimisation de l'offre d'accueil enfance  
 Développement d'une coordination jeunesse et structuration de l'offre  
 Développement d'actions spécifiques en direction des enfants et des jeunes pour la levée des freins et partage d'expériences (entre pairs, professionnels, communes) : souffrance psychiques, mobilité, hygiène de vie, prévention des écrans ou développer des actions en prévention santé  
 Développement d'espaces de co-construction et de participation pour les jeunes : consultation et accompagnement des initiatives ado- contribution des jeunes à la politique globale de la commune (Vitrolles)  
 Création d'un guichet petite enfance ou RPE ( Berre)  
 Réflexion sur la création d'un service jeunesse avec réalisation d'un diagnostic (Berre)

## PETITE ENFANCE/ENFANCE/JEUNESSE

- Créer des places supplémentaires en accueil collectif Petite enfance pour Berre et en ACM pour Vitrolles
- Optimiser l'offre petite enfance : extension de places de place sur Berre et réorganisation sur Vitrolles
- Articuler l'accueil individuel et collectif
- Développer l'inclusion des enfants en situation de handicap
- Lever les freins à l'insertion socio-professionnelle des parents
- Développer la prise en compte de la souffrance psychique chez les enfants et les jeunes
- Améliorer la lisibilité des offres Petite enfance/Enfance/Jeunesse
- Développer la formation des professionnels
- Adapter ou créer l'offre pour les 12/17 ans
- Partager les expériences et expertises
- Pérenniser les financements de la structuration des secteurs jeunesse
- Poursuivre le Travail engagé autour de l'Hygiène de vie, partager ses expériences pour Berre

## BESOINS





### ELEMENTS DIAGNOSTIC:

- Sur l'ensemble des ménages: 46% avec enfants à charge (37% pour les BdR)
- Familles à bas revenus 29,5% (> taux BDR)
- Familles nombreuses 19,9%
- >taux des BdR (16,6%)
- Familles monoparentales: 29% (idem Bdr), en très forte augmentation de 2011 à 2016
- Cumuls de fragilité-Complexification des situations
- Territoire attractif pour l'installation de nouvelles familles: offre de services importante

## PARENTALITE

- **Soutenir** les parents dans leur rôle en tant que premier éducateur
- **Développer** des espaces de rencontres entre parents et parents/Professionnels (LAEP, espace d'échanges parents/Enseignants),...
- **Développer** des actions favorisant le répit parental
- **S'adapter** aux évolutions sociétales par la mise en oeuvre d'actions spécifiques ou transversales :
  - les nouvelles technologies (place des écrans, des réseaux sociaux...)
  - les impacts de la crise sanitaire
- **Prévenir** les risques en santé
- **Créer** les conditions favorables à l'accueil, l'information et l'orientation des familles dans un même lieu.

- Des Réseaux existants (B-Réseau des acteurs ; V-réseau parentalité)
- Des services en direction des familles: UDAF, médiation familiale, aide à domicile, permanences conseil conjugal et parental, PMI, MDS ....
- Des actions parentalité existantes:  
Exemples: Actions au sein des médiathèques, Espaces parents/Enfants sur les centres sociaux, Café des parents, actions d'alphabétisation à visée parentale...
- Dispositifs d'accompagnement à la scolarité (PRE, coup de pouce) et Dispositifs CAF mobilisés(REAAP/CLAS/LEG)

- Poursuite des actions d'aide à la scolarité et d'alphabétisation
- Création d'un LAEP
- Etablissement d'un projet parentalité global
- Formation des professionnels sur les représentations liées à la parentalité, la co-éducation...
- Création d'espaces d'initiatives parentales
- Action partenariale sur la prévention précoce (Vitrolles)
- Action sur la levée des freins à l'insertion socio-professionnelle
- Création d'une maison de la famille
- Actions favorisant le répit parental
- Actions sur la prévention en santé

## ATOUS

## BESOINS

### PISTES DE REFLEXIONS





## ELEMENTS DIAGNOSTIC:

- Taux de bénéficiaires d'un droit AAH: 7,1% (7,7% sur les BdR)
- Taux de bénéficiaire d'un droit AEEH : 3,4% au niveau de la CTG >taux BdR (2,3%)
- Forte demande d'accompagnement notamment dans l'accès aux droits des usagers ( adultes et enfants)
- Augmentation des troubles de l'apprentissage
- Délai de prise en charge important (ex : CMP/CMPP...)
- Délai important entre le repérage du handicap jusqu'à la prise en charge effective (notification MDPH et mise en place de l'accompagnement spécialisé)

## HANDICAP

Accueil d'enfants en situation de handicap dans les EAJE et ACM à l'échelle de la commune de Vitrolles

Une volonté municipale forte de prise en compte de la thématique : Un référent Handicap sur Vitrolles et un Elu délégué au handicap sur Berre

Des structures d'accueil et d'accompagnement: CMP/CAMSP, SESSAD, MDA, classe ULIS, MAIA, réseau DYS

Des permanences d'accès aux droits spécifiques sur Vitrolles

Accessibilité des services pour les PMR (personne à mobilité réduite)

Un réseau Handi contact (Berre)

Une action spécifique pour les aidants: rencontre entre pairs avec une professionnelle (Vitrolles)

- **Trouver les ressources nécessaires et Articuler les compétences**
- **Développer** la formation des professionnels
- **Soutenir** les parents dans leur rôle en tant que premier éducateur .
- **Orienter et Accompagner** les publics par une meilleure connaissance des dispositifs liés au handicap et les aides associées.
- **Développer** l'offre de loisirs inclusifs
- **Créer** des espaces d'échanges entre pairs et avec des professionnels
- **Soutenir** les aidants et **Favoriser** le répit parental
- **Réfléchir** l'inclusion de manière effective et globale dans toutes les politiques publiques

## ATOUS

## BESOINS

- Création d'un lieu ressources handicap
- Mise en réseau des acteurs/échanges d'expertises/développement de partenariats (notamment avec le CAMSP)/co-construction d'outils partagés
- Actions de déconstruction des représentations dans une logique d'inclusion (professionnels et publics)
- Création d'un groupe d'entraide
- Actions en direction des aidants (temps d'échanges/répit)
- Coordination départementale d'un réseau des professionnels intervenant dans champ du handicap (pilotage à définir)

## PISTES DE REFLEXIONS







## ELEMENTS DIAGNOSTIC:

- Un environnement diversifié: des espaces naturels, des terres agricoles, des zones pavillonnaires, des résidences d'habitats sociales (plus de 30%)
- 4 Quartiers prioritaires (22% de la population sur Vitrolles, 22% sur Berre)
- Une copropriété dégradée (Berre)
- Précarité énergétique
- Manque de petits logements
- Problématique d'accès au logement pour les personnes à faibles revenus
- Problématique des demandes de mutations
- Forte demande de logement
- Frein lié à la mobilité
- 47,6% des allocataires bénéficient d'une aide au logement
- Une animation de la vie sociale portée par le tissu associatif dense et 4 centres sociaux

## ATOUTS

- Des dispositifs et protocoles d'accompagnements CCAPEX, Plan de sauvegarde pour Berre, Convention cadre des centres sociaux pour Vitrolles
- Des équipements d'accompagnement et orientation: des publics ex. AVES; des partenaires: maison des associations sur Vitrolles
- Des structures d'hébergement
- Des programmes de réhabilitation et de rénovation urbaine
- Des bailleurs sociaux partie prenante
- Des aménagements d'espaces extérieurs et infrastructures favorisant le mieux vivre ensemble, le sport, la culture
- Un tissu associatif dense
- Des offres culturelles et sportives municipales et associatives
- Des dynamiques citoyennes (conseils citoyens, actions menées par les centres sociaux)
- Ingénierie, coordination et moyens financiers alloués pour le développement dans le cadre de la politique de la ville et GUSP (Gestion Urbaine et Sociale de Proximité)

## LOGEMENT/CADRE DE VIE/ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

- Rendre lisible** les partenariats dans le champ du logement et de l'animation de la vie sociale (notamment Offre de service CAF)
- Développer** les dynamiques territoriales
- Soutenir et impulser** une dynamique citoyenne
- Développer** le bénévolat
- Rendre accessibles** les actions à tous les publics ( ex: garde ponctuelle type garderie)
- Renforcer** la coordination des acteurs (pour Berre)

## BESOINS

- Poursuite des actions d'« aller vers »
- Favoriser l'implication citoyenne
- Développement d'espaces de co-construction et de participation
- Développement d'actions favorisant le lien social et l'intergénérationnel
  - Mise en œuvre du permis de louer (Berre)
  - Création d'une maison des associations (Berre)
  - Accompagnement du PRU2 (Vitrolles)
    - Coordination des acteurs
    - Développement de logements inclusifs en partenariat (Vitrolles)

## PISTES DE REFLEXIONS







## ELEMENTS DIAGNOSTIC:

- Nb de familles fragiles à l'échelle CTG > nb de familles fragiles sur le département et en forte augmentation depuis 2014-
- Précarisation des populations
- Revenu médian < revenu médian du département
- Taux de couverture CAF/MSA > taux du département
- Taux de chômage à l'échelle de la CTG > taux des BdR
- Niveau de formation : personnes sans diplôme ou BEPC et CAP/BEP: Tx > BdR
- Taux d'activité des femmes bas
- Vieillessement de la population/isolement
- 59% des foyers non imposables (Berre), 57% de foyers imposables (Vitrolles)

## ATOUTS

- Des structures et services favorisant l'accès aux droits (2 Frances Services, maison du droit sur Vitrolles, point d'appui étrangers)
- Présence de partenaires d'accueil: CMP/ADDAP 13, MDS, pôle emploi, Mission locale, MDS PMI, CCAS, ...
- Stratégie globale d'inclusion numérique
- Des ateliers d'alphabétisation
- Des réseaux d'acteurs
- Une ressource numérique sur Vitrolles
- Des équipements informatiques en accès libre
- Des associations caritatives
- Epicerie sociale (Vitrolles)

## ACCES AUX DROITS/NUMERIQUE/INSERTION SOCIALE/PRECARITE

- Rendre lisible l'existant**
- Accompagner** les publics pour lutter contre le non-recours aux droits face à la dématérialisation croissante, à la lourdeur et complexité des démarches...
- Trouver** des ressources en terme d'aide juridique (Berre)
- Favoriser** l'accessibilité aux institutions par des permanences
- Développer** les partenariats dans le champ des besoins primaires (aide alimentaires, logement, santé...)
- Aller vers** les publics les plus isolés
- Développer** la formation des professionnels
- Travailler sur l'accompagnement** des ruptures de ressources

## BESOINS

- Développement des permanences (contact humain)
- Articulation des compétences et création d'outils partagés
- Aller vers pour lutter contre le non-recours aux droits
- Mise en place d'actions collectives avec les institutions
- Organisation d'une réponse aux besoins primaires avec la pérennisation par des financements (V) ou création d'une épicerie sociale (B); l'élargissement des partenariats
- Mise en œuvre d'actions contribuant à la levée des freins à l'insertion sociale et professionnelle notamment pour les femmes et les jeunes
- Développement de l'engagement des jeunes (ex : bénévolat auprès des plus démunis/ dans le champ du social)
- Actions favorisant l'autonomisation des publics (dont ressource pour Berre)

## PISTES DE REFLEXIONS



# Les enjeux, orientations et objectifs de la CTG





## LES ENJEUX

Accès aux droits et aux services pour tous

Adaptation et Développement de l'offre

Articulation des dispositifs au service du Projet de territoire : complémentarité et coordination

Pérennisation des dispositifs, Mutualisation des moyens, renforcement du partenariat tout en soutenant les initiatives émergentes notamment en termes de parentalité et d'implication citoyenne

Renforcer la cohérence, l'équité et la qualité des services et des équipements du territoire



# Accès aux droits et aux services pour tous: faciliter l'accès aux droits et aux services pour tous les habitants du territoire

## Prévention des risques

- Informer et mener des actions de prévention dans les champs de la santé, hygiène de vie, les écrans, réseaux sociaux...

## Inclusion des publics en situation de handicap

- Favoriser la connaissance des ressources du territoire (association, dispositifs, réglementation, aide financières, personnes ressources...) sur les différents champs du handicap,
- Articuler les compétences des acteurs
- Favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap dans les EAJE et ACM
- Développer la formation des professionnels et des publics

## Lutte contre le non recours aux droits et accessibilité

- Favoriser l'accès au numérique
- Faciliter l'accès à tous les services à la population (aux institutions, aux modes de garde et aux loisirs pour tous...)
- Accompagner dans les ruptures de droits
- Développer la réponse de proximité
- Soutenir les professionnels de l'accueil

## Levée des freins à l'insertion

- Développer les partenariats dans le champ des besoins primaires
- Aller vers les publics les plus isolés





# Adaptation et Développement de l'offre de services aux habitants

Adéquation réelle entre le besoin du territoire et l'offre de service

- Développer et optimiser l'offre PE/E/J (création de places, accueil occasionnel)
- Favoriser l'accès aux loisirs, aux sports et à la culture

Soutenir et promouvoir la dynamique citoyenne et participative

- Créer les conditions favorables à l'échange entre pairs
- Accompagner les initiatives des habitants et leur permettre d'être acteurs de nouveaux projets
- Aller vers
- Développer le bénévolat

Accompagnement des parents dans leur rôle de premier éducateur

- Informer/orienter les parents
- Développer l'offre aux familles
- Favoriser le répit parental
- Faciliter l'accès aux vacances



# Articulation des dispositifs au service du Projet de territoire : complémentarité et coordination

## Lisibilité des offres de service

- Faciliter la connaissance et la compréhension des offres de service
- Améliorer les orientations des publics et des professionnels

## Soutien et développement de la dynamique territoriale

- Mettre en réseau les acteurs du territoire
- Développer la coordination de l'ensemble des acteurs du territoire au service du projet CTG
- Mettre en œuvre une coopération entre les 2 communes

## Vers un projet global de territoire

- Partager une vision globale de territoire
- Accompagner les acteurs (de l'élaboration au suivi et évaluation de leurs projets)
- Réaffirmer la place des acteurs comme contributeurs au projet global



## ANNEXE 2 – LISTE DES EQUIPEMENTS ET SERVICES SOUTENUS PAR LA COLLECTIVITE LOCALE

NOM DE LA COLLECTIVITE LOCALE SIGNATAIRE VITROLLES	
TYPE DE STRUCTURE	ADRESSE DE LA STRUCTURE
<b>EAJE</b>	
MAF LE NID	46 bis Avenue Jean Moulin 13127 Vitrolles
MAC AUGUSTE RENOIR	Quartier Les Plantiers – Rue Martin Luther King 13127 Vitrolles
MAC LA PLAINE	46 Avenue Jean Moulin 13127 Vitrolles
MAC LE MOULIN DE LA FRESCOULE	Avenue de Lattre de Tassigny 13127 Vitrolles
MAC LOU PITCHOUN	Avenue du 8 mai 1945 La Tuilière 13127 Vitrolles
MAC LES PETITS ROBINSONS	2 Allée de la Pinède 13127 Vitrolles
MAC LPCR COUPERIGNE	Les Bouleaux – ZI Couperigne 13127 Vitrolles
<b>ALSH</b>	
ACM ADOS Le Bartas 11-17ans-AVES	Centre Social le BARTAS, Quartier de la Petite Garrigue 13127 VITROLLES
ACM Le Pétunia- AVES	BAT 13 le Petunia 13127 VITROLLES- AVES centre Social le BARTAS quartier de la Petite Garrigue 13127 VITROLLES
ACM Périscolaire Vitrolles	Pour les 17 structures : Direction du Périscolaire et des Loisirs – Bat le Romarin Quartier des PINS 13127 VITROLLES
ACM extrascolaire Vitrolles	Pour ALSH Valbacol, Claret Mateos, Pinchinades, Picasso et Gauguin : Direction du Périscolaire et des Loisirs Bat le Romarin Quartier des PINS 13127 VITROLLES
ACM Extrascolaire POINT SUD	Maison de quartier de la FRESCOULE, Allée des artistes 13127 VITROLLES



ADOS AJ-LLM-Vitrolles	Centre Social CALCAÏRA, 21 avenue du 8 Mai 1945, 13127 VITROLLES.
AJ Le ROUCAS	MPT- Maison de quartier du ROUCAS rue ROUMANILLE 13127 VITROLLES
AJ MQ de la Frescoule Ados	Allée des artistes 13127 VITROLLES
<b>LAEP</b>	
<b>LUDOTHEQUE</b>	
Ludothèque	Médiathèques Brassens : Allée Philippe Brocard, Place Georges Brassens La Passerelle : Place de la Liberté 13127 Vitrolles
<b>RPE</b>	
RPE-LLM-VITROLLES	Maison de quartier du Liourat – 5 Square Michel Colucci 13127 Vitrolles





**ANNEXE 2 – LISTE DES EQUIPEMENTS ET SERVICES SOUTENUS PAR LA COLLECTIVITE LOCALE**

<b>NOM DE LA COLLECTIVITE LOCALE SIGNATAIRE BERRE L'ETANG</b>	
<b>TYPE DE STRUCTURE</b>	<b>ADRESSE DE LA STRUCTURE</b>
<b>EAJE</b>	
La Baleine Bleue	15 boulevard Marcel Cachin 13130 Berre l'Etang
<b>ALSH</b>	
Le Béalet	Avenue Fernand Léger 13130 Berre l'Etang
Joliot Curie	Avenue Joliot Curie 13130 Berre l'Etang
Langevin	Avenue Fernand Léger 13130 Berre l'Etang
Casanova Mistral	Impasse de l' Aviation 13130 Berre l'Etang
<b>LAEP</b>	
<b>LUDOTHEQUE</b>	
Médiathèque Edmonde Charles-Roux Defferre	2 Rue Lafayette, 13130 Berre-l'Étang





# Annexe 3: PLAN D' ACTIONS

3





# Enjeu 1 : Articulation des dispositifs au service du projet de territoire: complémentarité et coordination

Orientations	Objectifs	Actions	Détail actions	Pilote	Années de mise en œuvre
<p>Liberté des offres de service</p> <p>Soutien et développement de la dynamique territoriale</p> <p>Vers un projet global de territoire</p>	<p>Faciliter la connaissance et la compréhension des offres de service</p> <p>Améliorer les orientations des publics et des professionnels</p> <p>Mettre en réseau les acteurs du territoire</p> <p>Développer la coordination de l'ensemble des acteurs du territoire au service du projet CTG</p> <p>Mettre en œuvre une coopération entre les 2 communes</p> <p>Partager une vision globale de territoire</p> <p>Accompagner les acteurs (de l'élaboration au suivi et évaluation de leurs projets)</p> <p>Réaffirmer la place des acteurs comme contributeurs au projet global</p>	<p><b>Action 1:</b> Coordonner, Coopérer et Structurer</p> <p><b>Action 2:</b> Connaître l'environnement professionnel (connaissance mutuelle), Mettre en réseau, Co-construire des projets</p>	<p>Schéma de coopération entre les 2 communes</p> <p>Mise en œuvre de coordinations: service jeunesse à Berre et coordination jeunesse à Vitrolles, référents handicap, parentalité... <i>Elaboration d'un projet parentalité global</i></p> <p>Articulation des offres et dispositifs: communes/institutions/associations lors d'instances partagées:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-COTECH politique ville, COTECH COPIL (vitrolles) CLSPD, PLSP, VILLE éducative...</li> <li>-Co-construction et suivi du projet global CTG (COTECH CTG élargi avec participation des acteurs du territoire)</li> <li>Soutien du tissu associatif</li> <li>Création d'une maison des associations (Berre): lieu dédié aux associations/ locaux de stockage/ bureaux mutualisés/ mutualisation d'outils/ un accueil/ aide aux dossiers de subventions/ prêt de salles de réunion pour faire assemblées générales/ échanges entre les associations</li> </ul> <p>Mise en réseau des acteurs intervenant dans le champ du handicap, petite enfance, Enfance, jeunesse...</p> <p>Echanges d'expertises/développement de partenariats</p> <p>Développement d'un réseau autour des violences intra familiales (Berre) avec mutualisation avec Vitrolles, échanges d'expériences</p>	<p>Chef de projet</p>	<p>2023-2026</p> <p>CAF Berre Vitrolles</p>
				<p>Chef de projet</p>	<p>2023-2026</p> <p>CAF Berre Vitrolles</p>



# Enjeu 1 : Articulation des dispositifs au service du projet de territoire: complémentarité et coordination

Orientations	Objectifs	Actions	Détail actions	Pilote	Porteurs	Années de mise en œuvre
<p>Visibilité des offres de service</p> <p>Soutien et développement de la dynamique territoriale</p> <p>Vers un projet global de territoire</p>	<p>Faciliter la connaissance et la compréhension des offres de service</p> <p>Améliorer les orientations des publics et des professionnels</p> <p>Mettre en réseau les acteurs du territoire</p> <p>Développer la coordination de l'ensemble des acteurs du territoire au service du projet CTG</p> <p>Mettre en œuvre une coopération entre les 2 communes</p> <p>Partager une vision globale de territoire</p> <p>Accompagner les acteurs</p> <p>Réaffirmer la place des acteurs comme contributeurs au projet global</p>	<p><b>Action 3:</b> Professionnaliser les acteurs; Former; Contribuer à la montée en compétences, Accompagner les porteurs de projets</p> <p><b>Action 4:</b> Communiquer, Rendre lisible</p>	<p>Information sur les différentes offres de services institutionnelles et associatives et accompagnement des porteurs de projets</p> <p>Formations des acteurs: déconstruction des représentations dans une logique d'inclusion; travail autour des représentations liées à la parentalité, la co-éducation; Méthodologie de co construction de projet en direction des acteurs</p> <p>Accompagnement des professionnels de l'accueil et articulation des compétences (lien avec les France Services)</p> <p>Mise en œuvre de groupes d'échanges de pratiques entre pairs pour une culture commune</p> <p>Mutualisation des formations entre les deux communes / organisation de rencontres des professionnels et techniciens des deux communes</p>	<p>Chef de projet</p>	<p>Berre Vitrolles CAF</p>	<p>2023-2026</p>
			<p>Création d'outils partagés: guide ressources, cartographie de l'offre; guide du numérique (Berre), portail associatif et PIF (Vitrolles), création d'un outil permettant la lisibilité sur l'offre d'accès aux droits (Vitrolles)</p>	<p>Chef de projet</p>	<p>Berre Vitrolles</p>	<p>2022 (B) 2024(V) -2026</p>





## Enjeu 2 : Adaptation et Développement de l'offre de services aux habitants

Orientations	Objectifs	Actions	Détail actions	Pilote	Porteurs	Années de mise en oeuvre
Adéquation réelle entre le besoin du territoire et l'offre de service	Développer et optimiser l'offre PE/E/J (création de places, accueil occasionnel) Favoriser l'accès aux loisirs, aux sports et à la culture	<u>Action 5:</u> Développer et optimiser l'offre PE et E  <u>Action 6:</u> Structurer et optimiser l'offre d'accueil jeunesse	Création de 18 places Eaie pour Berre Optimisation des arétements EAJE sur Vitrolles Extension de places ACM périscolaire et extrascolaire pour Vitrolles Accueil des enfants en situation de handicap dans les structures PE/E	Berre Vitrolles	Berre Vitrolles	2022-2026
Soutenir et promouvoir la dynamique citoyenne et participative	Créer les conditions favorables à l'échange entre pairs Accompagner les initiatives des habitants et leur permettre d'être acteurs de nouveaux projets Aller vers Développer le bénévolat	<u>Action 7:</u> Créer un guichet petite enfance ou Relais Petite Enfance (RPE) à Berre  <u>Action 8:</u> Soutenir le Pouvoir d'agir et les initiatives citoyennes (public jeune et tout public)	Accompagnement technique CAF: contribution à l'évaluation des besoins et information sur les offres existantes Développement du rôle de la maison des associations Mandela dans la participation citoyenne (Vitrolles) Accompagnement des initiatives ado, Développement du bénévolat Contribution des jeunes et des familles à la politique globale de la commune (Vitrolles): Tiers lieux, fab lab, BAFA citoyen, valorisation des parcours de réussite (Vitrolles) Conseil de jeunes (Vitrolles) Conseil municipal des jeunes (Berre) Commission extra municipale de l'éducation (Berre) Développement d'un réparé café (Berre) Conseils municipaux des enfants	Berre CAF	Berre CAF	2023-2024
				Berre Vitrolles	Berre Vitrolles	2023-2026



## Enjeu 2 : Adaptation et Développement de l'offre de services aux habitants

Orientations	Objectifs	Actions	Détail actions	Pilote	Porteurs	Années de mise en œuvre
<p>Accompagner les parents dans leur rôle de premier éducateur</p> <p>Inclusion des publics en situation de handicap</p>	<p>Informier/orienter les parents</p> <p>Développer l'offre aux familles</p> <p>Favoriser le répit parental</p> <p>Faciliter l'accès aux vacances</p>	<p><b>Action 9:</b> Renforcer les compétences parentales:</p> <p><b>Action 10:</b> Créer une maison de la famille</p>	<p>Poursuite des actions d'aide à la scolarité et d'aide à l'habilitation;</p> <p>Echanges entre pairs et entre parents/professionnels: café parents</p> <p>conférence/débat</p> <p>accueils parents/enfants</p> <p><b>Création d'un lieu ressource sur Vitrolles</b> avec une déclinaison de différents champs d'action et mutualisation des intervenants avec la commune de Berre l'Étang:</p> <p>accueil individualisé tout public: permanences spécialisées: accueil ; orientation ; information ; Ecoute.</p> <p>Approche pluri disciplinaire</p> <p>Actions collectives: groupe d'entraide, temps d'échanges entre pairs et avec professionnels</p> <p>actions inclusives, répit parental, accompagnement enfants- adolescents..</p> <p>Développement de service: LAEP itinérant et pôle ressources handicap</p> <p>Ludothèque de la médiathèque (Berre)</p> <p>Maintien de service ludothèque (Vitrolles)</p> <p>Réseau prévention précoces (Vitrolles): réseau et actions transversales et lien avec ASV, cité éducative</p>	<p>Chef de projet</p> <p>Chef de projet</p>	<p>Berre Vitrolles</p> <p>CAF Commune Vitrolles</p>	<p>2022- 2026</p> <p>Dernier semestre 2023- 2026</p>



## Enjeu 3 : Accès aux droits et aux services pour tous: faciliter l'accès aux droits et aux services pour tous les habitants du territoire

Orientations	Objectifs	Actions	Détail actions	Pilote	Porteurs	Années de mise en œuvre
Prévention des risques	<p>Informier et mener des actions de prévention dans les champs de la santé, hygiène de vie, les écrans, réseaux sociaux...</p>	<p><b>Action 11:</b> Développer des Actions spécifiques de prévention santé: souffrance psychiques, hygiène de vie, prévention des écrans (en direction des enfants et des jeunes spécifiquement et) tout public</p> <p><b>Action 12:</b> Accompagner vers l'autonomie les jeunes adultes en situation de handicap(l'insertion sociale, professionnelle, l'accès aux soins, aux loisirs et au sport)</p>	<p>Etat des lieux de l'existant et coordination des actions existantes (<a href="#">lien actions 1-2 et 4</a>)            Développement à envisager: sensibilisation des publics, groupes de pairs, rencontre avec des professionnels en articulation avec les dispositifs existants (ASV et cité éducative dans le cadre de la politique de la ville)            Mise en œuvre de l'Atelier Santé Ville sur Berre            Permis internet cycle 3 public et privé            Projet: la semaine sans écran et semaine d'éducation aux médias (Vitrolles)</p> <p>Diagnostic du territoire: recensements de l'existant, du besoin            Commission extra municipale (V)</p>	Berre Vitrolles	Berre Vitrolles	2022-2026 ASV de Berre 2023/2024-2026
				Berre Vitrolles	Berre Vitrolles	2024 -2026



## Enjeu 3 : Accès aux droits et aux services pour tous: faciliter l'accès aux droits et aux services pour tous les habitants du territoire

Orientations	Objectifs	Actions	Détail actions	Pilote	Porteurs	Années de mise en œuvre
<p>Lutte contre le non recours aux droits et accessibilité</p> <p>Levée des freins à l'insertion</p>	<p>Favoriser l'accès au numérique</p> <p>-Faciliter l'accès à tous les services à la population (aux institutions, aux modes de garde et aux loisirs pour tous...)</p> <p>-Accompagner dans les ruptures de droits</p> <p>-Développer la réponse de proximité</p> <p>-Soutenir les professionnels de l'accueil</p> <p>Développer les partenariats dans le champ des besoins primaires</p> <p>Aller vers les publics les plus isolés</p>	<p><b>Action 13:</b> Mettre en œuvre des Actions de solidarité (logement, accès aux droits, aide alimentaire, levée des freins à l'insertion socio-professionnelle)</p>	<p>Logement:: Mise en œuvre effective du Comité Consultatif du logement social (Berre)</p> <p>Réflexion sur la mise en œuvre du permis de louer (Berre)</p> <p>Accompagnement du PRU2 (Vitrolles)</p> <p>Logements inclusifs (Vitrolles)</p> <p>Pérennisation de la CCAPEX (Vitrolles) et de la mobilisation du partenariat</p> <p>Accès aux droits: développement de points numériques, de permanences institutionnelles de proximité, d'actions collectives avec les institutions en direction des publics (articulation des compétences des différents accueils, lien avec les France Services )</p> <p>Accès à la formation au numérique et à du matériel informatique (Toupie informatique sur Vitrolles)</p> <p>Pérennisation de l'épicerie sociale (par des financements) ( Vitrolles) et création d'une épicerie sociale (Berre); l'élargissement des partenariats, renforcement des liens avec les associations caritatives et développement d'actions collectives par les travailleurs sociaux au sein de l'épicerie sociale (Vitrolles)</p> <p>Levée des freins: promotion des modes de garde (lien avec le RPE pour Vitrolles)</p> <p>Convention d'intermédiation avec Unicité pour le recrutement de volontaires de service civique (V)</p> <p>Mobilisation de jeunes sur les métiers de l'animation: BAFA citoyen (V)</p> <p>Projet expérimental: Médiation sociale: aller vers les publics les plus isolés (Vitrolles)</p> <p>Création d'une ressource (Berre)</p>	<p>Berre Vitrolles</p>	<p>Berre Vitrolles CAF</p>	<p>2022-2026 Epicerie Berre: 2023/2024 -2026</p>





Actions		Pilote	Porteurs	2022	2023	2024	2025	2026
<b>Action 1:</b> Coordonner, coopérer et structurer		Chef de Projet	B+V+CAF		X	X	X	X
<b>Action 2:</b> Connaître l'environnement professionnel (connaissance mutuelle), Mettre en réseau, Co-construire des projets		Chef de Projet	B+V+CAF		X	X	X	X
<b>Action 3:</b> Professionnaliser les acteurs; Former; Contribuer à la montée en compétences; Accompagner les porteurs de projets		Chef de Projet	B+V+CAF		X	X	X	X
<b>Action 4:</b> Communiquer, rendre lisible		Chef de Projet	B+V	X(B)	X(B)	X	X	X
<b>Action 5:</b> Développer et optimiser l'offre PE et E		B+V	B+V	X	X	X	X	X
<b>Action 6:</b> Structurer et optimiser l'offre d'accueil jeunesse		B+V	B+V		X	X	X	X
<b>Action 7:</b> Créer un guichet petite enfance ou Relais Petite Enfance à Berre		B+CAF	B+CAF		X	X		
<b>Action 8:</b> Soutenir le Pouvoir d'agir et les initiatives citoyennes (public jeune et tout public)		B+V	B+V		X	X	X	X
<b>Action 9:</b> Renforcer les compétences parentales		Chef de Projet	B+V	X	X	X	X	X
<b>Action 10:</b> Créer une maison de la famille avec pôle ressources handicap		Chef de Projet	V+CAF		2 <sup>ème</sup> semestre	X	X	X
<b>Action 11:</b> Développer des Actions spécifiques de prévention santé: souffrance psychiques, hygiène de vie, prévention des écrans (en direction des enfants et des jeunes spécifiquement et) tout public		B+V	B+V	X	X X(ASV Berre)	X	X	X
<b>Action 12:</b> Accompagner vers l'autonomie les jeunes adultes en situation de handicap(l'insertion sociale, professionnelle, l'accès aux soins et aux loisirs)		B+V	B+V			X	X	X
<b>Action 13:</b> Mettre en œuvre des actions de solidarité (logement, accès aux droits, épicerie sociale, freins à l'insertion socio-professionnelle)		B+V	B+V+CAF	X	X X(épicerie sociale Berre)	X X(épicerie sociale Berre)	X	X



## Annexe 4 - Instances de gouvernance de la CTG

### Comité de pilotage

- Les Maires des communes associées et/ou leurs représentants
- Les Directeurs Généraux des Services et/ou leurs représentants
- Le Directeur Général de la CAF et/ou ses représentants

- Veiller à sa mise en œuvre progressive et à son actualisation régulière
- Suivre l'avancée du contrat et valider les ajustements éventuels
- Valider le bilan de l'année précédente et les perspectives/priorités de l'année suivante
- S'assurer du suivi de la démarche évaluative tout au long du déroulement
- Veiller à la bonne articulation entre la CTG et les autres politiques et dispositifs mis en œuvre sur le territoire et au niveau départemental
- Se réunir 1 à 2 fois par an

### Comité technique

- Les Directeurs Généraux des Services et /ou ses représentants
- Le responsable de territoire CAF et/ou son représentant
- La responsable-adjointe en charge de l'animation territoriale CAF
- La coordonnatrice départementale CTG CAF
- Les chargés de coopération CTG

- Veiller à la bonne articulation entre les orientations stratégiques et actions mises en œuvre;
- Accompagner la mise en œuvre opérationnelle du plan d'actions
- Suivre collectivement la réalisation des différentes actions mises en œuvre et juger de l'atteinte des objectifs opérationnels de ces actions
- Valider les éléments à présenter au Comité de Pilotage, pour information ou décision
- Contribuer à la démarche évaluative : organisation de l'évaluation et valorisation des résultats auprès du Comité de Pilotage. Se réunit 1 à 2 fois par an

### Groupe projet

- Les chargés de coopération CTG et/ou référent désigné par commune
- La responsable-adjointe en charge de l'animation territoriale CAF
- Elus ou autres professionnels désignés les communes associées

- Assurer le pilotage, l'animation et la communication de la CTG
- Participer à la coordination entre les acteurs
- Animer les dynamiques territoriales et/ou partenariales en appui et en ingénierie
- Organiser les réunions du Comité de Pilotage et du Comité Technique, notamment en préparant les supports nécessaires
- Piloter la mise en œuvre des orientations et objectifs opérationnels
- Piloter la définition des indicateurs, et proposer des outils d'évaluation
- Réaliser le rapport d'activités annuel



# SCHEMA DE COOPERATION CTG

